de chaux, composé, d'après Damour, de 40,6 de silice; 31,8 de chaux; 10,8 d'alumine; 5,7 de magnésie; 4,4 d'oxyde ferrique; 4,4 de soude, et 0,3 de potasse.

La *humboldtilite* est la même substance que Ramondini a désignée sous le nom de zurlite, et Brooke sous celui de somervillite. On rapporte aussi à la même espèce un minéral trouvé dans les roches basaltiques de Capo di Bove, près de Rome, et appelé, lors de sa découverte, mellilite, à cause de sa couleur, qui est d'un jaune de miel.

HUMBOLDTINE s. f. (un-bol-ti-ne — du nom de *Humboldt*, sav. allem.). Minér. Substance d'un jaune d'ocre ou d'un jaune de paille, qu'on trouve à Koloseruk, en Bohême, et à Gross-Almerode, dans la Hesse, où elle se présente en cristaux capillaires formant des espèces d'enduits ou de plaques dans des lignites. C'est un oxalate de fer, qu'on désigne le plus généralement sous le nom d'OXALITE.

HUMBOLDTITE s. f. (un-bol-ti-te — de *Humboldt*, sav. allem.). Minér. Nom donné par Lévy, en l'honneur d'Alexandre de Humboldt, à une variété de datolithe qui se trouve dans les Alpes du Tyrol, et qui ne diffère de la datolithe proprement dite que par une légère modification des angles des cristaux.

HUMBUG s. m. (un-bugh, mot anglais.). Jeu de cartes, qui est une simple variété du whist.

HUME (David), illustre philosophe et historien anglais, né à Edimbourg (Ecosse) en 1711, mort dans la même ville le 26 août 1776. Il était d'une vieille famille qui descendait des comtes de Home ou de Hume. Le père de David était mort jeune, et sa veuve, mère de trois enfants, se consacra tout entière à leur éducation. On comptait faire de David un avocat, mais il se sentait invinciblement attiré vers les lettres et la philosophie. Cependant, comme il fallait qu'il songeât à s'assurer des moyens d'existence, on lui persuada d'entrer dans le commerce. Il y consentit, et quitta l'Ecosse pour aller à Bristol, muni de quelques lettres de recommandation pour des négociants de cette ville. Peu de temps après, il vint en France. Il habita d'abord à Reims, puis à La Flèche, où il écrivit son *Traité de la nature humaine*. Ce livre parut à Londres en 1737. « Jamais début littéraire ne fut plus malheureux, dit Hume. L'ouvrage mourut en naissant, sans même obtenir l'honneur d'exciter un signe de mécontentement parmi les dévots. » Cet opuscule fut pourtant réfuté par Warburton, paraît-il; on le croit du moins, car l'article de la *Revue des ouvrages du monde savant* n'était pas signé. En 1742, Hume publia à Edimbourg la première partie de ses *Essais moraux, politiques et littéraires*. Cette nouvelle œuvre de Hume fit quelque bruit. Il avait condensé dans plusieurs petits traités de mince étendue une énorme quantité d'idées neuves ou présentées sous un jour nouveau. L'auteur y abordait, par plusieurs côtés intéressants, l'immense problème de la civilisation moderne. Ces premiers *Essais* furent l'origine du livre d'Adam Smith, intitulé *De la richesse des nations*. Un style clair, élégant et facile recommandait d'ailleurs Hume à l'attention des amis de la littérature. Ils lui valurent immédiatement d'être choisi par le marquis d'Annaldail (1745-1746) pour précepteur de ses enfants. Il devint bientôt secrétaire du général Saint-Clair. Hume était déjà alors parvenu à conquérir une notoriété qui était pour lui un commencement de fortune. Dès 1746, il put briguer une chaire de philosophie morale à l'université d'Edimbourg, pour laquelle on lui préféra le docteur Beattie. L'année suivante, le général Saint-Clair lui offrit de l'accompagner, en qualité d'aide de camp, dans une ambassade aux deux cours de Vienne et de Turin. Il accepta, et profita des loisirs que lui laissaient ses occupations pour refondre son premier ouvrage, et le publier de nouveau sous le titre d'*Essai philosophique sur l'entendement humain*. Il n'eut pas plus de succès que la première fois, ce qui n'empêcha pas l'auteur de mettre au jour, en 1751, une suite aux *Essais*, puis des *Recherches sur les principes de la morale*. Le public s'intéressa peu à ces diverses productions; la réputation de Hume devait venir d'ailleurs. Cependant, il ne se découragea point, et il continua, pendant plusieurs années encore, à produire des ouvrages de philosophie, dont plusieurs ne virent le jour qu'après sa mort : l'*Histoire naturelle de la religion*; des *Dialogues sur la religion*; un *Essai sur le suicide et sur l'immortalité de l'âme*. Il venait de publier sans succès ses *Recherches sur la théorie des sentiments moraux*, quand il fut nommé bibliothécaire de la corporation des avocats d'Edimbourg. Cet emploi rapportait peu, mais il était utile, en ce sens qu'il procurait à Hume l'usage habituel d'une grande bibliothèque. Il est probable qu'on doit à cette circonstance le monument connu sous le nom d'*Histoire d'Angleterre*. Le premier volume, relatif à l'histoire de la maison des Stuarts, fut publié en 1754, et le second en 1756. L'histoire de la maison de Tudor parut en 1759. Le reste de l'ouvrage ne vit le jour qu'en 1761. L'œuvre de Hume ne reçut d'abord pas un meilleur accueil que ses autres productions; il en parle lui-même d'une façon assez leste. « Je comptais beaucoup, dit-il, sur le succès de cette production. J'étais, je le savais, le premier historien de mon pays qui eût écrit sans rien sacrifier à l'ascendant du pouvoir dominant, à l'autorité présente, à l'intérêt du moment, aux préjugés populaires, et, comme ce sujet était à la portée de tous les esprits, je m'attendais à recueillir l'approbation de tous les lecteurs; mais combien je fus trompé dans mon attente! Des cris unanimes de reproche, de désapprobation et même de haine m'assaillirent de toutes parts; les Anglais, les Ecossais, les Irlandais, les whigs, les tories, les incrédules et les dévots, les partisans de l'Eglise établie et les dissidents, les patriotes et les gens de cour, tous s'unirent avec fureur contre l'homme qui avait osé s'attendrir en racontant les malheurs de Charles Ier et du comte de Strafford. Ce qui était plus humiliant, c'est qu'après que cette effervescence de l'animadversion générale fut apaisée le livre parut tomber dans l'oubli. M. Millar, mon libraire, m'apprit qu'il n'en avait pas vendu quarante-cinq exemplaires dans une année. Si j'en excepte le primat d'Angleterre, le docteur Kerring, le primat d'Irlande et le docteur Stones, qui m'écrivirent de ne point me décourager, je ne pouvais trouver dans les trois royaumes un seul homme un peu considéré par son rang et par sa réputation comme homme de lettres qui pût supporter la lecture de mon livre. » Le bruit fait autour de l'*Histoire d'Angleterre* ne fut pourtant pas inutile à la réputation et à la fortune de Hume. Le roi lui fit une pension considérable, et, en 1763, lord Hertford lui proposa de l'emmener en France comme secrétaire d'ambassade. La manière dont il fut accueilli à Paris démontre combien, à cette époque, il y était apprécié. « M. Hume doit aimer la France, dit Grimm; il y a reçu l'accueil le plus distingué et le plus flatteur. Paris et la cour se sont disputé l'honneur de se surpasser. Cependant M. Hume est bien aussi hardi dans ses écrits philosophiques qu'aucun philosophe de France. Ce qu'il y a encore de plaisant, c'est que toutes les jolies femmes se le sont arraché, et que le gros philosophe écossais se plaît dans leur société. C'est un excellent homme que David Hume : il est naturellement serein. Il entend finement; il dit quelquefois avec sel, quoiqu'il parle peu; mais il est lourd; il n'a ni chaleur, ni grâce, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui soit propre à s'allier aux ramages de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes. Oh! que nous sommes un drôle de peuple! » Hume retourna en Angleterre trois ans après, avec J.-J. Rousseau, dont il voulait faire son hôte et son ami. Il lui avait même fait obtenir une pension du roi d'Angleterre, pension que le citoyen de Genève refusa d'un air superbe. Lors de leur rupture, Hume publia, en guise de justification, une brochure intitulée : *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*. L'affaire eut du retentissement. Il n'était d'ailleurs pas fait pour s'entendre avec J.-J. Rousseau : leur genre d'humeur était trop différent.

Une lettre de Walpole, insérée dans les journaux du temps, et que Rousseau supposa être de Hume, attira à celui-ci la fameuse lettre datée de Wootton (10 juillet 1766). Hume y répondit en publiant la correspondance qu'il avait eue avec Rousseau, et le récit des bienfaits que ce dernier avait reçus de lui.

En 1767, Hume devint sous-secrétaire d'Etat; mais, en 1769, on lui permit de se retirer à Edimbourg, sa ville natale. Il y vécut six ans dans une paix profonde, exempt d'ambition et jouissant pleinement de la belle fortune que lui avaient value ses travaux historiques. On rapporte que, à cette époque, des libraires lui ayant fait des propositions avantageuses pour l'engager à reprendre la plume, il leur répondit avec insouciance : « Je suis trop vieux, trop gras, trop paresseux et trop riche. » En 1775, ayant été atteint d'une dysenterie grave, il prévit et annonça sa fin prochaine. Avant de mourir, il avait écrit un précis de sa propre vie, dans lequel on lit : « J'étais d'un tempérament doux, qui se possédait facilement, ouvert, sociable, gai, capable d'attachement, mais peu susceptible de haine, et né avec beaucoup de modération dans toutes mes passions. Le désir de me distinguer dans la carrière des lettres, qui fut toujours ma passion dominante, ne m'a jamais aigri le caractère, quoique j'aie vu tant de fois mes espérances renversées. Ma société n'était désagréable ni à la jeunesse frivole, ni aux personnes studieuses et instruites; et, comme je trouvais un plaisir singulier à fréquenter les femmes modestes et vertueuses, j'eus toujours à me louer de leurs procédés envers moi. Plusieurs hommes éminents par leur sagesse ont eu, je le sais, des raisons de se plaindre de la calomnie; mais je ne fus pas même atteint par sa dent envenimée, et, quoique je me sois imprudemment exposé à la haine des factions civiles et religieuses, elles semblaient avoir perdu toute leur fureur à mon égard. Mes amis n'eurent jamais besoin de justifier un seul trait de mon caractère ni une seule circonstance de ma conduite. »

Comme écrivain, Hume est net, élégant, original; mais il est célèbre surtout comme philosophe. A ce dernier titre, la réputation de Hume a toujours été croissant. « Hume, dit Joseph de Maistre, était le plus dangereux et le plus coupable de ces écrivains funestes, celui qui a employé le plus de talent, avec le plus de sang-froid, pour faire le plus mal. » Le plus pompeux éloge ne vaudrait pas un pareil blâme, aux yeux des partisans de Hume. En Angleterre, l'école écossaise, par la passion qu'elle mit à disséquer Hume et à le réfuter, lui acquit bientôt une renommée que Kant a encore accrue en Allemagne. Le fond de sa doctrine est le scepticisme absolu. « La science, dit-il, ne mérite confiance qu'à deux conditions : il faut que tous les éléments qui la constituent portent le cachet de la nécessité et de l'universalité. Or, nos idées, étant l'effet d'impressions variables ou de pures habitudes, ne produisent rien de nécessaire, rien d'universel : il n'y a donc nulle véritable science. » Selon Hume, les idées n'ont qu'une source, l'expérience; mais elles sont de deux sortes : les impressions et les pensées. Toute pensée suppose une impression préalable, mais toute impression ne donne pas lieu à une pensée. La pensée n'est que l'habitude de renouveler et de combiner des impressions. Il n'y a donc que de l'observation sensible; la métaphysique et la psychologie doivent disparaître et rentrent dans la physiologie et dans la physique. Le *moi* est un *faisceau d'impressions*, et, comme l'a dit Aristote, il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait auparavant passé par les sens. De sorte qu'il n'existe dans la nature que des faits matériels et des relations entre les faits. La connaissance des faits est l'objet des sciences naturelles, et celle des relations existant entre les faits est l'objet des sciences métaphysiques, parmi lesquelles Hume range les sciences exactes.

Sa théorie sur le principe de causalité dérive de ce point de vue général, qui tend à ne rien admettre qui ne soit matériel, contingent et transitoire. « La raison, dit-il, peut-elle rien affirmer sur la relation de causalité? Non, car elle ne peut sortir d'elle-même ni s'élever au-dessus d'une proposition identique. A l'égard de l'expérience, elle nous apprend, il est vrai, que tel fait est ordinairement accompagné de tel autre; mais elle ne nous autorise point à dire : tel fait est l'effet, le fruit de tel autre, et en résultera toujours. Nous nous sommes accoutumés à voir une chose succéder à une autre quant au temps, et nous nous imaginons que celle qui suit dépend de celle qui précède. Mais la sensation nous révèle seulement une simultanéité, une succession, une conjonction entre deux faits; elle n'atteste pas de connexion nécessaire. On objecte que la réflexion nous induit à croire que nous avons en nous une force par laquelle nous faisons obéir les organes du corps aux volontés de l'esprit; mais, comme nous ignorons par quels moyens l'esprit agit sur le corps, nous n'avons pas le droit de conclure que l'esprit est une force réelle. Réduits à l'expérience, nous ne pouvons savoir que ceci : il y a fréquemment coexistence ou suite entre des phénomènes. Inférer de là l'existence d'une loi nécessaire, d'un pouvoir et d'une force, d'une cause enfin, c'est mal raisonner, c'est trop présumer. L'idée d'une liaison de ce genre est le fruit de l'habitude. Rien ne justifie *a priori* l'idée de cause, et *a posteriori* elle n'est qu'une habitude.

En morale, Hume a émis des idées remarquables : « La morale, dit-il, n'est pas l'objet de l'entendement, mais du sentiment; le bien est senti comme le beau; le bien est le beau moral; il y a un sens, un instinct moral. »

Voici comment Hume a résumé et formulé son système : « La science et la vie sont diamétralement opposées l'une à l'autre. » En d'autres termes, le mouvement, qui constitue peut-être l'essence de l'être, s'oppose à ce qu'il existe quelque chose de nécessaire et d'immuable, et, comme disait Héraclite, cité par Aristote, les choses sont dans un écoulement perpétuel.

La meilleure édition des *Œuvres philosophiques* de Hume est celle d'Edimbourg (1826, trad. partiellement en français). Son *Histoire d'Angleterre* a été traduite par Campenon (Paris, 1819). On a encore du philosophe anglais des *Dialogues sur la religion naturelle*, ouvrage posthume; des *Mémoires*, et une *Correspondance*, publiée à Edimbourg en 1846.

HUME (sir Abraham), marin et ingénieur anglais, né vers 1748, mort en 1838. Il entra fort tard dans la marine, prit part à la plupart des guerres qui eurent lieu entre la France et l'Angleterre, sous la Révolution et l'Empire, puis obtint un emploi au port de Plymouth (1819). Il s'est fait connaître par la publication d'un traité sur le perfectionnement de l'architecture navale. La Société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres.

HUME (James Deacon), économiste anglais, né à Newington (comté de Surrey) en 1774, mort en 1842. Il obtint, en 1790, un emploi dans l'administration des douanes, arriva rapidement à occuper un poste important, et se livra ensuite à des expériences sur l'agriculture en exploitant une grande ferme. En 1822, Hume vint se fixer à Londres, fut chargé bientôt après par le gouvernement de codifier l'innombrable quantité de statuts qui formaient alors la législation douanière, et fut nommé aide secrétaire au bureau de commerce, poste dont il se démit en 1840 pour prendre sa retraite. On a de lui des articles d'économie politique publiés dans le *British and foreign Review* et dans le *Morning Chronicle*. Une série de ces articles a été donnée à part sous le titre de *Lettres sur les lois des céréales et sur les droits des classes ouvrières* (Londres, 1834, in-8°).

HUME (Joseph), orateur anglais, chef du parti radical, né à Montrose en 1777, mort en 1855. Il partit pour l'Inde à l'âge de vingt ans, fit la campagne contre les Mahrattes en qualité de chirurgien militaire (1800), remplit les fonctions de payeur de l'armée, revint en Angleterre possesseur d'une belle fortune, et fut élu à la Chambre des communes en 1812. Très-versé dans les questions d'administration et de finance, doué d'une éloquence facile, sinon brillante, il se rendit redoutable au pouvoir. Economie stricte dans le budget des dépenses, suppression des droits sur le papier, sur l'imprimerie, sur la sortie des machines et des objets de consommation, abolition de la peine du fouet dans l'armée et de l'emprisonnement pour dettes, rappel des lois sur les coalitions ouvrières, réforme électorale, telles sont les principales mesures qu'il proposa dans le parlement, et qu'il soutint avec énergie dans les réunions publiques. Il prit aussi une part active à l'émancipation des catholiques, de concert avec O'Connell, le grand agitateur de l'Irlande. Joseph Hume est un des tribuns les plus énergiques et les plus constants qu'ait eus le peuple anglais. La réunion des discours qu'il a prononcés ne formerait pas moins de trente ou quarante volumes.

HUMÉ, ÉE (u-mé) part. passé du v. Humer. Avalé en retirant son haleine : *Bouillon* HUMÉ. *Œuf* HUMÉ. *Huître* HUMÉE.

HUMÉA s. m. (u-mé-a — de lady *Hume*). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent en Australie. ‖ Syn. de BROWNKOWIE, autre genre de plantes.

— **Encycl.** *L'huméa élégant* est une plante bisannuelle, dont la tige, ordinairement rameuse, atteint la hauteur de 2 mètres et porte des feuilles alternes, embrassantes, auriculées, ovales lancéolées, aiguës, presque glabres. Les fleurs, purpurines, mais peu apparentes, sont accompagnées d'écailles purpurines ou couleur acajou, bordées de blanc; elles sont groupées en une immense panicule terminale, à rameaux très-nombreux et pendants. Cette plante est originaire de l'Australie et cultivée dans nos jardins. Toutes ses parties exhalent, surtout quand on les froisse, une odeur forte et résineuse, analogue à celle du cassis, et qui semble indiquer des propriétés assez énergiques; toutefois elle n'est guère connue que comme plante d'ornement. Son port est très-élégant; ses grandes panicules pyramidales sont d'un très-bel effet. Elle convient pour orner les lieux élevés, les rocailles, les pelouses ou le milieu des massifs.

HUMECTANT, ANTE adj. (u-mè-ktan, ante — rad. *humecter*). Méd. Qui est propre à donner plus de liquidité au sang.

— s. m. Médicament, aliment humectant.

HUMECTATION s. f. (u-mè-kta-si-on — rad. *humecter*). Action d'humecter.

— Méd. Action des médicaments humectants.

— Pharm. Manière de préparer un médicament en le faisant tremper dans l'eau.

HUMECTÉ, ÉE (u-mè-kté) part. passé du v. Humecter. Rendre humide : *La terre ainsi rafraîchie et* HUMECTÉE *donnait sans cesse de nouvelles fleurs*. (J.-J. Rouss.)

HUMECTER v. a. ou tr. (u-mè-kté — lat. *humectare*; de *humor*, humidité). Rendre humide, mouiller : *Des larmes* HUMECTAIENT *ses paupières*. (Acad.) *On a conseillé d'*HUMECTER *les grains, afin de hâter la germination*. (Math. de Dombasle.)

— Pop. *Humecter le lampas*, Boire :

. . . . . Ah! ah! sire Grégoire,
Vous avez soif; je sais qu'en vos repas
Vous *humectez* volontiers *le lampas*.
La Fontaine.

S'humecter v. pr. Etre humecté, devenir humide : *J'ai vu ses regards s'adoucir et ses yeux* S'HUMECTER. (J.-J. Rousseau.)

— Pop. *S'humecter le gosier*, Boire.

HUMER v. a ou tr. (u-mé; *h* asp.). Avaler en retirant son haleine : HUMER *un bouillon, un œuf, une tasse de café*.

— Absorber en respirant : HUMER *l'air frais. Les cétacés respirent comme nous, et sont obligés de venir* HUMER *l'air à la surface de l'eau*. (J. Macé.)

HUMÉRAL, ALE adj. (u-mé-ral — rad. *humérus*). Anat. Qui appartient à l'humérus : *Muscles* HUMÉRAUX. *Artères* HUMÉRALES.

— s. m. Muscle qui soulève le bras.

— **Encycl.** Anat. *Artère humérale*. Cette artère fait suite à l'artère axillaire; elle prend son nom seulement au bord inférieur du tendon du grand pectoral, et se termine au pli du coude, où elle se bifurque en radiale et cubitale. Elle est oblique de haut en bas et de dedans en dehors; son trajet est rectiligne. 1° Au bras, cette artère est en rapport : en arrière

avec le triceps et le brachial antérieur; en avant, avec le coraco-brachial et le bord interne du biceps (ce muscle est le satellite de l'artère *humérale*; chez les sujets amaigris, il se rétrécit, et peut ne plus recouvrir l'artère, qui affecte alors des rapports avec l'aponévrose brachiale); en dehors, et de haut en bas, avec le coraco-brachial, l'humérus, puis avec l'interstice celluleux qui sépare le biceps du brachial antérieur; en dedans, avec l'aponévrose et la peau. 2° Au pli du coude, elle est placée en dedans du tendon du biceps, sur le brachial antérieur, en arrière de la veine médiane basilique, dont la sépare l'expansion aponévrotique du biceps, et en dehors du nerf médian. L'artère est placée contre le tendon; un intervalle de 12 millimètres environ la sépare du nerf. Elle est accompagnée par deux veines *humérales*, l'une externe, l'autre interne. Le nerf médian l'accompagne aussi; le nerf est presque toujours placé devant l'artère; il est externe en haut, antérieur au milieu, interne en bas. Cette artère fournit des branches nombreuses, parmi lesquelles cinq ont reçu un nom : la collatérale interne, la collatérale externe, l'artère du brachial antérieur, l'artère du vaste interne et l'artère du biceps.

1° La collatérale interne naît de l'*humérale*, à quelques centimètres au-dessus de l'épitrochlée; elle se dirige vers le coude le long de la cloison intermusculaire interne, et se bifurque. L'une des branches se porte au-devant de l'épitrochlée, donne des rameaux aux muscles épitrochléens et aux parties voisines, puis s'anastomose avec la récurrente cubitale antérieure. L'autre branche se porte en arrière de l'épitrochlée, en suivant le trajet du nerf cubital; elle s'anastomose avec la récurrente cubitale postérieure.

2° La collatérale externe ou *humérale* profonde, née de l'*humérale* à sa partie supérieure, se porte immédiatement en bas et en dehors dans la gouttière de torsion située à la face postérieure de l'humérus; elle est accompagnée par le nerf radial; elle contourne l'humérus, donne des rameaux au triceps et se termine à la partie externe du coude, par une bifurcation analogue à celle de la collatérale interne, en s'anastomosant avec les récurrentes radiales. L'une des branches de bifurcation, profonde, accompagne le nerf radial entre le long supinateur et le brachial antérieur. Cette branche se termine dans les muscles de cette région en s'anastomosant avec les récurrentes radiales. L'autre branche, superficielle, descend le long de la cloison intermusculaire externe, passe en arrière de l'épicondyle et s'anastomose avec la récurrente radiale postérieure.

3° L'artère du vaste interne naît à différentes hauteurs, presque toujours au-dessous de l'*humérale* profonde. Elle est unique ou multiple et pénètre immédiatement dans l'épaisseur du muscle, en suivant le nerf cubital. Elle descend vers l'épitrochlée, en fournissant de nombreux rameaux au triceps; puis elle vient, entre l'épitrochlée et l'olécrane, s'anastomoser avec la récurrente cubitale postérieure.

4° L'artère du brachial antérieur, unique ou multiple aussi, a une origine variable; quelle que soit cette origine, elle se porte immédiatement dans l'épaisseur du muscle où elle se ramifie. Elle s'anastomose avec la collatérale interne.

On remarque aussi une branche assez volumineuse, l'artère du biceps. Elle est presque constante, et se porte au muscle de ce nom. Indépendamment de ces branches, l'artère *humérale* fournit un grand nombre de rameaux qui n'ont pas reçu de noms particuliers.

HUMÉRO. Préfixe, formé du latin *humerus*, épaule, et qui est employé dans certains adjectifs servant à désigner des muscles communs à l'humérus ou à l'épaule et à une autre partie du corps : HUMÉRO-*cubital*. HUMÉRO-*métacarpien*.

HUMÉRUS s. m. (u-mé-russ — lat. *humerus*, épaule, mot qui appartient à la même famille que le grec *hômos*, dont nous ignorons l'origine). Anat. Os du bras qui s'articule, à l'épaule, avec l'omoplate; au coude, avec le radius et le cubitus.

— Entom. Une des parties des pattes des insectes hexapodes.

— **Encycl.** Anat. L'*humérus* est un os allongé, pair, placé entre l'omoplate d'une part, le radius et le cubitus de l'autre. Il est proportionnellement moins développé chez les individus de la race caucasique que chez les nègres. On y distingue un corps et deux extrémités. Le corps de l'*humérus*, cylindroïde supérieurement, prismatique et triangulaire en bas, est tordu sur son axe. Sur la face interne, on voit en haut la coulisse bicipitale, dont le fond est occupé par le tendon du biceps, et dont les lèvres donnent attache, l'antérieure au muscle grand pectoral, et la postérieure au grand rond et au grand dorsal. Plus bas, on remarque encore une empreinte rugueuse, à laquelle se fixe le coraco-brachial et le trou nourricier de l'os. La face externe offre l'empreinte rugueuse produite par l'insertion du muscle deltoïde; elle en occupe presque la partie moyenne. La face postérieure, lisse, arrondie, beaucoup plus large en bas qu'en haut, est recouverte par le muscle triceps.

L'extrémité supérieure de l'os présente trois tubérosités. L'une, appelée tête de l'*humérus*, est un segment de sphéroïde et s'articule avec la cavité glénoïde du scapulum; les deux autres, nommées le grand et le petit trochanter, donnent attache aux muscles rotateurs du bras sur son axe, savoir : le sous-scapulaire, le sous-épineux, le sus-épineux et le petit rond.

L'extrémité inférieure de l'*humérus* est la plus volumineuse. Elle est aplatie d'avant en arrière.

L'*humérus*, spongieux à ses deux extrémités et compacte dans sa partie moyenne, présente un canal médullaire très-considérable.

— Chir. *Fractures de l'humérus*. L'*humérus* est un des os du squelette humain le plus souvent fracturés. La fracture a lieu tantôt sur le corps de l'os, tantôt à l'une ou à l'autre de ses deux extrémités. La fracture du corps a lieu presque toujours à la suite d'un coup ou d'une violence extérieure directe; cependant elle peut se produire par contre-coup dans une chute sur le poignet ou sur le coude; on a même observé des cas où la solution de continuité était due à l'action musculaire produite dans un effort du bras. Les symptômes de cette fracture sont très-faciles à saisir. Il y a ordinairement un déplacement, surtout quand la fracture est oblique et située à la partie supérieure de l'os. Si la fracture se produit dans les deux tiers inférieurs de l'*humérus*, il n'y a pas de déplacement sensible, du moins pendant la station verticale.

La fracture est toujours accompagnée d'une douleur fixe au point qui en est le siége; il y a, en outre, impossibilité des mouvements volontaires. La fracture du corps de l'*humérus* n'est pas grave quand elle n'est pas compliquée. Le traitement est des plus simples. On commence par appliquer un bandage roulé partant de la base des doigts jusqu'au coude, et on procède ensuite à la réduction de la fracture, en se faisant aider par trois personnes, qui saisissent l'épaule, le coude, la main et la bande roulée. Le deuxième des aides écarte le bras du corps et opère une traction; le chirurgien procède à la réduction, et continue ensuite l'application du bandage roulé jusqu'à la partie supérieure du bras; puis on place au niveau de la fracture trois compresses souples, mais épaisses, sur lesquelles on applique trois attelles. Le bandage roulé doit être médiocrement serré dès le début. Au bout de quelques jours, s'il ne s'est pas manifesté d'accidents, on peut l'enlever et le remplacer par un appareil fixe. Velpeau laisse le bandage roulé et le solidifie avec de la dextrine. Le bras doit être suspendu par une écharpe qui soutient le coude sans le relever. La fracture est ordinairement consolidée du quarantième au soixantième jour.

On divise les fractures de l'extrémité supérieure de l'*humérus* en fractures extra-capsulaires et intra-capsulaires, suivant que la solution de continuité a lieu en dehors ou au dedans de la capsule qui entoure l'articulation scapulo-humérale. Les fractures extra-capsulaires reconnaissent les mêmes causes que les précédentes. Elles offrent de nombreuses variétés, suivant la direction de la fracture, les déplacements des fragments, les complications; mais la plus fréquente est la fracture transversale, oblique de haut en bas, en dedans ou en dehors. Elle a lieu très-souvent sans déplacement. Ces fractures sont presque toujours accompagnées d'une forte contusion et quelquefois d'esquilles. Quand la fracture est simple, elle n'est pas très-grave. Les malades peuvent être guéris au bout de quarante jours. Le traitement consiste à faire la réduction, s'il existe un déplacement. L'extension et la contre-extension sont faites par deux aides; le chirurgien fait la coaptation. Le membre est ensuite suspendu par une écharpe et maintenu dans l'abduction par un coussin que l'on place convenablement entre le bras et le tronc.

Les fractures intra-capsulaires sont beaucoup plus rares, et peuvent intéresser, non-seulement la tête humérale, mais les tubérosités voisines. Ces fractures sont toujours produites par un choc direct ou par une chute sur le moignon de l'épaule. La plus commune de toutes, c'est la fracture par pénétration. L'extrémité supérieure du fragment inférieur pénètre le tissu réticulaire de la tête de l'os, et se laisse, d'autre part, pénétrer par celle-ci. Le fragment inférieur peut même continuer à s'enfoncer dans la tête humérale et la faire éclater en plusieurs fragments. Quelquefois la tête, après avoir été broyée, est rejetée en dehors, dans l'aisselle, à travers la capsule, ou se renverse de telle sorte que la surface de la fracture se porte tout à fait en dehors. Dans des cas plus singuliers encore, la tête humérale se retourne complétement, au point que la surface de la fracture regarde en haut, tandis que la surface articulaire appuie sur le bord supérieur du fragment inférieur. Ces sortes de fractures se consolident très-difficilement. Elles sont très-graves, et peuvent amener une violente inflammation, la suppuration articulaire, l'ankylose, et enfin la mort. Le traitement consiste à maintenir le membre dans l'immobilité par un appareil convenable.

Parmi les fractures de l'extrémité inférieure de l'*humérus*, on distingue les fractures extra-articulaires et les fractures intra-articulaires, et encore les fractures sus-condyliennes et les fractures condyliennes. Toutes ces fractures sont produites par une chute sur le coude ou par un choc. Elles se produisent le plus souvent chez les enfants. D'après Malgaigne, les fractures du condyle externe sont toujours à la fois intra et extra-capsulaires. Le pronostic de cette fracture n'est grave qu'autant que l'articulation est intéressée. Le traitement consiste à replacer autant que possible les fragments dans leur position normale et à les maintenir par des attelles coudées. Le bras doit être dans la demi-flexion, et, règle générale, on doit faire exécuter de bonne heure des mouvements au membre, pour prévenir l'ankylose et la rigidité articulaire.

— *Luxations de l'humérus*. L'*humérus* peut être luxé par son extrémité inférieure ou par son extrémité supérieure. Ce dernier cas est commun, et l'on peut dire, en général, que les luxations de la tête de l'*humérus* sont, à elles seules, plus nombreuses que toutes les autres ensemble. On en reconnaît un grand nombre de variétés. Mais, quelle que soit leur forme spéciale, elles sont toujours accompagnées de lésions plus ou moins graves des organes voisins. Ainsi, les tendons sont distendus ou déchirés, particulièrement celui de la longue portion du biceps; la tête de l'*humérus*, les apophyses acromion et coracoïde peuvent être fracturées en divers points; la capsule articulaire peut être largement déchirée du côté de la luxation; les muscles et le tissu cellulaire sont le siége d'une contusion plus ou moins grave, d'un épanchement sanguin ou de déchirures considérables; les vaisseaux et les nerfs sont comprimés; Nélaton a même observé la rupture de l'artère axillaire dans ses deux tuniques internes, et il en est résulté un anévrisme. Ces complications, quand elles existent, peuvent rendre le pronostic plus ou moins grave, selon l'étendue des lésions; mais, en général, la luxation de la tête humérale n'offre rien de dangereux lorsqu'elle est simple.

La réduction de ces luxations s'opère de plusieurs manières; mais, quelle que soit la méthode qu'on emploie, il faut toujours exercer l'extension dans la direction anomale du membre. La contre-extension doit prendre son point d'appui sur l'omoplate. Quelquefois on ne fait ni extension ni contre-extension, on réduit le déplacement en se servant de l'os luxé comme d'un levier. Alors le chirurgien place son genou dans le creux de l'aisselle pour le faire servir de point d'appui; il place sur le coude une main qui représente la puissance, et la résistance est la tête de l'*humérus*, qui remonte dans la cavité articulaire pendant que l'extrémité opposée de l'os est abaissée. Il est un autre procédé bien simple, décrit par Cooper, et désigné sous le nom de méthode du talon. « La meilleure manière, dit-il, consiste à faire coucher le malade dans la supination, sur une table ou sur un sofa, tout près du bord; le chirurgien, placé du côté de la luxation, applique autour du bras, immédiatement au-dessus du coude, une bande mouillée, sur laquelle il fixe un mouchoir; il écarte le coude du malade, place son talon dans l'aisselle de ce dernier, contre la tête de l'os luxé, et, se tenant à moitié assis à côté de lui, il exerce sur le bras, au moyen du mouchoir, une extension soutenue avec vigueur pendant trois à quatre minutes, au bout desquelles, dans les cas ordinaires, l'os rentre sans difficulté. L'avant-bras est fléchi à angle droit sur le bras. » Après la réduction, on place le bras en écharpe, avec un petit coussin sous l'aisselle et des compresses résolutives sur l'épaule.

Les luxations de l'*humérus* sont quelquefois congénitales; les anciens appelaient coudes de belette les personnes atteintes de cette infirmité, qui avaient un bras plus mince et plus court que l'autre.

Les lésions anatomiques consistent surtout dans l'atrophie plus ou moins considérable des parties constituantes de l'épaule et du bras. Ainsi, la clavicule, l'omoplate, l'*humérus* du côté lésé ont subi un arrêt notable de développement; la cavité glénoïde a disparu; la tête humérale est rugueuse, dépolie, atrophiée, dépourvue de cartilage; les muscles périarticulaires sont plus ou moins altérés dans leur texture; ils peuvent être décolorés, rougeâtres, grisâtres, blancs, jaunes et convertis en graisse, atrophiés, infiltrés de pus, ramollis, ou, au contraire, denses, fibreux, contractés; quelques-uns cependant conservent leur intégrité. Le bras est atrophié, tandis que l'avant-bras et la main conservent le plus souvent leur volume normal. Les malades meuvent difficilement le membre, qui est impropre, le plus souvent, à toute espèce de travail. Le traitement de cette affection varie selon les cas et l'époque à laquelle on l'applique. Gaillard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Poitiers, a obtenu un cas de guérison par l'extension pratiquée plusieurs fois, à plusieurs jours d'intervalle, et pendant une durée de vingt-cinq à trente minutes.

HUMEUR s. f. (u-meur — lat. *humor*, mot que Curtius rattache au grec *hugros*, supposant un radical *ug*, que l'on trouve, en effet, dans le sanscrit *uk-sami*, arroser. Dans ce cas, *humor* serait pour *hug-mor*; mais il est bien plus vraisemblable que *humor* se rattache au même radical que le grec *chumos*, *chuma*, flux, liquide, suc en général, et que le sanscrit *hôuri*, eau, savoir la racine sanscrite *hu*, verser, répandre, en grec *chuô*, *cheuô*). Méd. Substance fluide, qui se trouve dans un corps organisé : *L'eau favorise la digestion et fournit un véhicule aux* HUMEURS. (L. Cruveilhier.)

L'air se fond en rosée, et, coulant sur la terre,
Porte de veine en veine une *humeur* salutaire.
Castel.

— Fig. Disposition habituelle ou accidentelle du tempérament ou de l'esprit, parce que les physiologistes ont fait dépendre le caractère de la nature des humeurs : HUMEUR *noire, atrabilaire, mélancolique*. HUMEUR *douce, égale, enjouée. Bonne* HUMEUR. *Belle* HUMEUR. *Mauvaise* HUMEUR. *Je ne suis pas en* HUMEUR *de rire. Le caprice de notre* HUMEUR *est encore plus bizarre que celui de la fortune*. (La Rochef.)

Le temps, qui change tout, change aussi nos *humeurs*.
Boileau.

Une *humeur* un peu bizarre
Sert de ragoût en amour.
Mme de la Sablière.

Quant à l'*humeur* contredisante,
Quiconque avec elle naîtra
Sans faute avec elle mourra.
La Fontaine.

‖ Irritation, disposition chagrine de l'esprit : *Avoir de l'*HUMEUR. *Donner de l'*HUMEUR. *Montrer de l'*HUMEUR. *Prendre de l'*HUMEUR. *On rit peu de la gaieté d'autrui quand on a de l'*HUMEUR *pour son compte*. (Beaumarchais.)

— Anat. *Humeur aqueuse*, Liquide de l'œil qui sépare la cornée du cristallin. ‖ *Humeur vitrée*, Substance claire et gélatineuse, placée entre le cristallin et le fond de l'œil.

— Physiol. Tempérament particulier, attribué à la prédominance de certaines humeurs : HUMEUR *bilieuse*. HUMEUR *flegmatique*. HUMEUR *sanguine*. HUMEUR *mélancolique*.

— Pathol. *Humeurs froides*, Nom vulgaire des écrouelles, parce qu'elles se forment sans inflammation.

— Techn. *Faire prendre humeur aux peaux, mettre les peaux en humeur*, Préparer les peaux en les humectant. ‖ *Peau à demi-humeur*, Peau légèrement humectée.

— **Encycl.** Méd. V. HYGROLOGIE.

HUMIDA s. f. (u-mi-da — du lat. *humida*, humide). Bot. Syn. de LYNGBYE, genre de cryptogames.

HUMIDE adj. (u-mi-de — lat. *humidus*; de *humor*, liquide). Chargé de liquide ou de vapeur : *Terre* HUMIDE. *Chambre* HUMIDE. *Linge* HUMIDE. *Yeux* HUMIDES *de larmes. Sol* HUMIDE *de sang. Température, temps* HUMIDE. *N'ayez jamais les pieds* HUMIDES. *Les maisons sans cave sont toujours* HUMIDES. (Maquel.)

— Chim. *Voie humide*, Réaction produite par la dissolution des corps sur lesquels on veut opérer.

HUMIDEMENT adv. (u-mi-de-man — rad. *humide*). Dans un lieu humide : *Etre logé* HUMIDEMENT.

HUMIDIÉ, ÉE (u-mi-di-é) part. passé du v. Humidier. Humecté : *Parchemin* HUMIDIÉ.

HUMIDIER v. a. ou tr. (u-mi-di-é — rad. *humide*. Prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *nous humidiions, que vous humidiiez*). Techn. Humecter, en parlant des parchemins dont se servent les batteurs d'or. ‖ Humecter les peaux, chez les mégissiers.

HUMIDITÉ s. f. (u-mi-di-té — lat. *humiditas*; de *humidus*, humide). Etat de ce qui est humide : HUMIDITÉ *de la terre, de l'air, du temps*. HUMIDITÉ *d'un logement. L'*HUMIDITÉ *est la cause directe de la plupart de nos infirmités*. (Bonnin.) *L'eau, l'*HUMIDITÉ, *est une des conditions essentielles de toute fermentation putride*. (F. Pillon.)

HUMIÈRE (Mme Marie-Armande-Jeanne D'), femme de lettres et agronome distinguée. V. GACON-DUFOUR.

HUMIÈRES, ancienne famille de l'Artois, qui a pris son nom d'une terre qu'elle possédait dès le XIIe siècle. Trois frères, appartenant à cette famille, combattirent à la bataille d'Azincourt, et deux d'entre eux y furent tués. Les principaux membres de cette famille sont les suivants :

HUMIÈRES (Jean D'), général français, mort en 1550. Il fut successivement chambellan du roi (1517), gouverneur de Péronne, de Montdidier et de Roye (1519), ambassadeur en Angleterre (1527), un des gouverneurs du Dauphin (1535) et lieutenant général aux pays d'Italie (1537). Il pénétra en Piémont avec un corps de lansquenets, prit Albe, assista au siége de Perpignan en 1542, et devint par la suite gouverneur des enfants du Dauphin, qui monta sur le trône, en 1547, sous le nom de Henri II.

HUMIÈRES (Charles D'), marquis D'ANCRE, général français, mort en 1595. Il obtint pendant la Ligue le gouvernement de Compiègne, devint lieutenant général en Picardie, s'empressa de reconnaître Henri IV, après l'assassinat de Henri III, se rendit maître de Corbie, dont il fit passer la garnison au fil de l'épée (1590), et fut tué d'un coup de mousquet à la prise de Ham. C'était un homme d'une grande bravoure et dont Henri IV faisait le plus grand cas.

HUMIÈRES (Louis DE CREVANT, duc D'), maréchal de France, mort à Versailles en 1694. Grâce à la protection de Louvois et surtout, dit-on, grâce à l'affection de Turenne pour sa femme, Louise de La Châtre, il eut un avancement rapide. Gouverneur de Compiègne en 1646, maréchal de camp en 1650, il prit part à la prise du Quesnoy (1654), de Landrecies, de Condé, etc., fut promu lieutenant général (1656), se signala à la prise de Dunkerque et contribua à la conquête de Bergues, de Dixmude, d'Oudenarde, d'Ypres, dont il devint gouverneur. En 1660, d'Humières fut nommé gouverneur général et sénéchal du Bourbonnais. Il fit ensuite la guerre de Flandre sous Turenne (1667), devint, l'année suivante, gouverneur général de cette province et reçut, grâce à sa femme, le bâton de maréchal de France (1668). Ayant refusé, en 1672, de faire la campagne de Hollande sous les ordres de Turenne, il fut exilé; mais il fit sa soumission en 1675, reçut alors un commandement, prit Condé (1676), contribua à la victoire de Cassel, s'empara de plusieurs villes, réduisit Oudenarde en cendres (1684) et fut nommé, en 1685, grand maître de l'artillerie. Mis à la tête d'une armée en Flandre, en 1689, d'Humières se fit battre par le prince de Waldeck et dut abandonner son commandement. Malgré cet échec, il continua à jouir de la plus grande faveur auprès de Lous XIV, qui érigea sa terre de Mouchy en duché-pairie. « C'était, dit Saint-Simon, un homme qui avait tous les talents de la cour et du grand monde et toutes les manières d'un fort grand seigneur; avec cela homme d'honneur, quoique fort liant avec les ministres et très-bon courtisan. Il était brave et se montra meilleur en second qu'en premier. »

HUMIFUSE adj. (u-mi-fu-ze — du lat. *humi*, à terre; *fusus*, répandu). Bot. Se dit des plantes dont les tiges sont couchées sur le sol, mais sans pousser de racines adventives, telles que l'herniaire, la renouée des oiseaux, etc. ‖ Syn. de TRAÎNANT, COUCHÉ, RAMPANT.

HUMILIANT, ANTE adj. (u-mi-li-an, an-te — rad. *humilier*). Qui est de nature à causer de la confusion, de l'humiliation : *Reproche* HUMILIANT. *Refus* HUMILIANT. *Punition* HUMILIANTE. *Aveu* HUMILIANT. *En approfondissant les hommes, on rencontre des vérités* HUMILIANTES, *mais incontestables.* (Vauven.)

HUMILIATION s. f. (u-mi-li-a-si-on — rad. *humilier*). Action d'humilier ou de s'humilier; état d'une personne humiliée : *Contribuer à l'*HUMILIATION *de quelqu'un. Tomber dans l'*HUMILIATION. *Un peuple ne veut rien devoir à ce qui fit longtemps son* HUMILIATION *et son malheur.* (Guizot.) ‖ Ce qui humilie, affront : *Recevoir, essuyer, éprouver une* HUMILIATION. *La seule manière de ne pas s'exposer à subir une* HUMILIATION, *c'est de la prévoir.* (A. d'Houdetot.)

HUMILIÉ, ÉE (u-mi-li-é) part. passé du v. Humilier. Qui a subi une humiliation : *La jalousie* HUMILIÉE *devient un défaut farouche, intraitable.* (C. Héry.)

J'aime à voir, je l'avoue, un fat *humilié*.
DESTOUCHES.

— Rendu humble, mortifié; qui s'humilie volontairement : *Cœur contrit et* HUMILIÉ. *Dieu semble avoir de la complaisance à voir les grands rois et les rois superbes* HUMILIÉS *devant lui.* (Boss.)

— s. m. Membre d'une secte religieuse du XIIIe siècle. ‖ Membre d'un ordre religieux fondé à une époque indéterminée.

— s. f. Religieuse d'une congrégation fondée à Milan au XIIe siècle.

HUMILIER v. a. ou tr. (u-mi-li-é — lat. *humiliare*; de *humilis*, humble. Prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Nous humiliions, que vous humiliiez*). Donner de la confusion à : *C'est un grand art que de faire le bien sans* HUMILIER *personne.* (B. de S.-P.) *On n'aime à posséder les choses que pour* HUMILIER *ceux qui ne les possèdent pas.* (A. Karr.) ‖ Rabaisser, rabattre : HUMILIER *l'orgueil, la fierté, l'audace de quelqu'un.*

Il n'est point de fierté que le sort n'*humilie*.
CRÉBILLON.

S'humilier v. pr. S'abaisser volontairement : *La modestie n'engage jamais à* S'HUMILIER *autant que la vanité.* (Lingrée.)

La force *s'humilie* aux pieds de la beauté.
A. BARBIER.

— Syn. **Humilier, abaisser, avilir, rabaisser, rabattre.** V. ABAISSER.

HUMILITÉ s. f. (u-mi-li-té — lat. *humilitas*; de *humilis*, humble). Vertu qui nous fait concevoir de bas sentiments de nous-mêmes : HUMILITÉ *chrétienne. L'orgueil n'est jamais mieux déguisé que lorsqu'il se cache sous la figure de l'*HUMILITÉ. (La Rochef.) *L'*HUMILITÉ *d'un auteur est toujours un piège pour le lecteur.* (Proudh.)

— Encycl. *L'humilité*, dont le christianisme a fait une vertu, n'est peut-être pas restée complètement inconnue aux anciennes civilisations. Le sentiment qui s'en rapproche le plus, dans les philosophes grecs et latins, est la modestie, que Platon, Epictète, Marc-Aurèle opposent à l'orgueil; mais *humilité* et modestie ne sont pas identiques. Les Latins appelaient humble tout ce qui, dans l'ordre physique, est petit, infime, et, dans l'ordre moral, ce qui est bas, abject, vil. Ceci posé, que des sectaires, comme les cyniques et les stoïciens, se soient fait gloire d'être humbles, il n'y a pas lieu de s'en étonner; c'était dans leur rôle d'opposition aux idées communes, et le christianisme fut, en cela, leur légitime héritier.

Le christianisme, né dans une étable, recrutant ses premiers adeptes parmi les pêcheurs, les mendiants, les esclaves, progressant ensuite au milieu de la lie de Rome et ne pouvant progresser que là, avait raison d'appeler et d'exalter les humbles; il fut la religion de l'*humilité* avant d'être celle de l'intolérance. Révolution sociale plus encore que religieuse, du moins dans ses premières années, s'il n'appelait pas à la révolte les pauvres, du moins se plaisait-il à leur promettre, comme aux ignorants, le royaume de Dieu, et à placer les haillons en face de la pourpre, au nom de l'égalité des hommes. L'humiliation du riche, du puissant, du superbe, comme dit l'Evangile, fut un des premiers articles de foi, la suprême espérance donnée en pâture aux croyants, et qui, ne pouvant se réaliser sur terre, devait du moins avoir son accomplissement au delà de l'existence actuelle, dans la vie future. L'Evangile et les hymnes primitives reflètent à chaque page cette espérance; il y est sans cesse question de Dieu, qui n'a de regards que pour l'*humilité* de ses serviteurs : *Respexit humilitatem ancillæ suæ;* qui chasse les puissants de leur trône et exalte les humbles : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles;* qui comble de biens ceux qui ont soif et réduit les riches à la misère : *Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes.* Reste à savoir si, dans cette espérance, qui fut la vie des premiers chrétiens, il n'entrait pas plus d'orgueil et d'envie que d'*humilité*.

En s'épurant, ce sentiment devint plus avouable. Si, partant de l'hypothèse de la création du monde par Dieu, l'homme, chétif et misérable, se place en regard de cette toute-puissante volonté créatrice, il ne peut concevoir pour sa faiblesse et son abaissement qu'un sentiment d'*humilité;* en dehors même de cette hypothèse, si l'homme considère l'ensemble de l'univers, son unité harmonique, ses forces, il se trouvera, en faisant un retour sur lui-même, bien petit et bien humble devant cet écrasant spectacle. Il pourra éprouver ce sentiment d'infériorité même vis-à-vis d'une œuvre humaine, d'une haute conception de l'art, de la littérature ou de la politique. Bien loin de diminuer l'homme, cette admiration pour ce qui dépasse sa mesure, cette juste appréciation de sa valeur propre ne peut que le grandir à ses propres yeux comme à ceux des autres. C'est de l'*humilité* bien placée; cela n'a rien de commun avec la crasse des frocs et la ceinture de corde à l'aide desquelles les moines essayent de nous faire croire à leur *humilité.* Comme la dévotion, l'*humilité* a ses tartufes.

HUMINE s. f. (u-mi-ne — rad. *humus*). Chim. Sel obtenu par l'action de l'acide sulfurique sur le sucre, et qui est susceptible de fournir de l'acide humique.

— Encycl. *L'humine* ($C^4H^{15}O^{15}$) et l'acide humique ($C^4H^{12}O^{12}$) sont deux substances noires qui résultent d'une décomposition du sucre bouilli en présence de l'acide sulfurique et au contact de l'air. Si, dans une cornue remplie d'une atmosphère d'acide carbonique ou d'hydrogène, on place 100 de sucre de canne pour 30 d'acide sulfurique additionné de 300 d'eau, et qu'on élève la température jusqu'à l'ébullition, il se forme un dépôt d'ulmine et d'acide ulmique ($C^{40}H^{16}O^{14}$). Mais si l'on fait l'expérience en présence de l'air ou dans un vase poreux, l'ulmine et l'acide ulmique subissent une autre transformation et se changent en *humine* et en acide humique. Le phénomène qui se produit dans ce cas est une véritable oxydation. Soumises plus longtemps à l'action de l'acide ou bouillies avec l'acide chlorhydrique concentré, ou bien encore avec une dissolution de potasse caustique, l'*humine* et l'acide humique se décomposent de nouveau et donnent naissance à un composé noir qui a pour formule ($C^{34}H^{13}O^9$), et, si l'on prolonge la durée de l'ébullition, à deux autres substances ($C^{34}H^{10}O^6$) et ($C^{34}H^7O^5$).

L'humine, l'acide humique et leurs dérivés ne présentent qu'un intérêt purement scientifique, au point de vue des transformations du sucre de canne en présence des acides.

HUMIQUE adj. (u-mi-ke — rad. *humus*). Chim. Qui a rapport à l'humus, à la terre végétale : *Quelques pierres météoriques contiennent un produit homogène, sans forme déterminée, ressemblant à la matière* HUMIQUE *de certains combustibles terreux.* (Chevreul.) ‖ Se dit d'un acide dont on a admis l'existence dans le terreau.

— Encycl. V. HUMINE.

HUMIRIACÉ, ÉE adj. (u-mi-ri-a-sé; *h* asp. — rad. *humirion*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre humirie.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre humirie.

— Encycl. La famille des *humiriacées* renferme des arbres et des arbrisseaux à feuilles alternes, simples, entières, coriaces. Les fleurs sont hermaphrodites et régulières; elles présentent un calice persistant, à cinq divisions égales; une corolle à cinq pétales, alternés avec les lobes du calice; des étamines hypogynes, en nombre double ou quadruple de celui des pétales, rangées en deux ou plusieurs séries, à filets alternativement longs et courts, soudés en tube à leur base; un ovaire libre, sessile, entouré à sa base par un disque charnu, divisé en quatre ou six loges, comprenant chacune un ou deux ovules, et surmonté d'un style simple terminé par un stigmate à cinq lobes. Le fruit est un drupe, dont le noyau est creusé de deux à cinq loges, renfermant chacune une graine à embryon cylindrique entouré d'un albumen charnu.

Cette famille, qui a des affinités avec les aurantiacées et les méliacées, comprend les genres houmiri ou humirion, hellérie et saccoglottis. Leurs diverses espèces habitent l'Amérique tropicale et ne s'éloignent pas beaucoup du littoral. Plusieurs d'entre elles produisent un suc gommo-résineux, plus ou moins analogue au baume du Pérou, et employé en médecine contre diverses affections, notamment contre les vers intestinaux.

HUMIRIE s. f. (u-mi-rî; *h* asp. — péruv. *umiri*, même sens). Bot. Genre d'arbres et d'arbrisseaux, type de la famille des humiriacées, comprenant plusieurs espèces qui croissent dans l'Amérique tropicale. ‖ On dit aussi HUMIRION s. m.

— Encycl. La *humirie baumier* est un grand arbre très-rameux, à feuilles alternes, ovales, aiguës, entières, à fleurs petites, en corymbes axillaires et terminaux. Elle croît dans les forêts de la Guyane. Son écorce est épaisse et rougeâtre, ce qui lui a fait donner par les créoles le nom de *bois rouge;* il en découle, par incision, un baume rouge, d'une odeur analogue à celle du styrax ou du baume du Pérou. En se desséchant, ce liquide se condense en une résine rougeâtre, transparente, et qui, lorsqu'on la brûle, exhale une odeur agréable. Les naturels et les créoles découpent l'écorce de la *humirie* en lanières, dont ils se servent en guise de flambeaux.

HUMITE s. f. (u-mi-te; *h* asp. — de *Hume*, nom d'homme). Minér. Nom donné par le minéralogiste de Bournon à la chondrodite du Vésuve, en l'honneur d'un des vice-présidents de la Société géologique de Londres.

HUMMEL (Jean-Népomucène), célèbre pianiste et compositeur allemand, né à Presbourg en 1778, mort à Weimar en 1837. Son père, maître de musique à l'Ecole militaire de Wartberg, lui fit, dès l'âge de quatorze ans, apprendre le violon. Ayant commencé peu après des études de chant et de piano, le jeune homme s'y adonna avec ardeur et fit subitement des progrès extraordinaires. Son père se rendit à Vienne, en 1785, pour y diriger l'orchestre d'un théâtre; Hummel l'accompagna dans cette ville et fut entendu de Mozart, qui, devinant sa riche organisation, consentit à lui donner des leçons. Sous un tel maître, l'enfant fit en deux ans des progrès tellement prodigieux, que son père résolut de profiter de son talent et le produisit dans des concerts en Allemagne, en Danemark, en Ecosse, en Angleterre, en Hollande. De retour à Vienne (1795), il se remit à l'étude et suivit les leçons d'harmonie d'Albrechtsberger et de Salieri, qui lui donna des conseils pour le chant et le style dramatique. Nommé en 1803 maître de chapelle du prince Esterhazy, il s'adonna à la composition d'opéras, de ballets, de morceaux de musique instrumentale, et accrut encore la grande réputation dont il jouissait dès cette époque. En 1811, il se rendit à Vienne, où il enseigna le piano, puis fut successivement maître de chapelle du roi de Wurtemberg (1816) et du grand-duc de Saxe-Weimar (1820). Depuis lors, il se fixa à Weimar, où il termina sa vie; mais, pendant les nombreux loisirs que lui laissaient ses fonctions, il fit des voyages artistiques en Russie, en Belgique, en Hollande, en France, en Angleterre, et se fit entendre, à deux reprises, à Paris et à Londres. Lorsqu'il apprit la fin prochaine de Beethoven, avec qui il était brouillé alors, il s'empressa de se rendre auprès du grand artiste afin de se réconcilier avec lui. Comme exécutant, Hummel fut le pianiste le plus correct et le plus gracieux de son temps. Il continua, en la perfectionnant, l'école de Mozart, et aucun artiste peut-être n'a rendu sur le piano une pensée musicale avec plus de grâce et de sentiment, de délicatesse et d'élégance. Il avait une étonnante facilité d'improvisation, à ce point qu'on pouvait croire qu'il jouait de mémoire plutôt qu'il n'improvisait. Chez lui, le virtuose a fait presque oublier le compositeur, et cependant ses œuvres révèlent un talent de premier ordre. Inférieur à Beethoven, au point de vue de l'inspiration, il en a la science et la noblesse. Son style est correct, élégant, plein d'inspirations mélodiques. Outre des opéras : le *Vincende d'amore* (opéra-bouffe, 2 actes); *Mathilde de Guise* (3 actes); *Maison à vendre* (1 acte); le *Retour de l'Empereur* (1 acte), on lui doit des ballets : *Hélène et Pâris; Sapho de Mitylène;* le *Tableau parlant;* l'*Anneau magique;* le *Combat magique;* la cantate de *Diane et Endymion;* cinq morceaux de musique d'église, notamment trois messes, et vingt et un morceaux de musique instrumentale, entre autres son magnifique *septuor* et la polonaise la *Bella capriciosa.* Enfin il a laissé une *Méthode complète, théorique et pratique, pour le piano*, ouvrage fort remarquable.

HUMOPIQUE adj. (u-mo-pi-ke). Chim. Se dit d'un acide extrait de la narcotine. ‖ On dit aussi HUMOPINIQUE.

— Encycl. L'acide *humopique* se produit, en même temps qu'il se dégage de l'ammoniaque, lorsqu'on chauffe de la narcotine à 220° environ. La formule probable est $C^{22}H^{20}O^7$. La formation peut être alors exprimée par l'équation :

$$\underset{\text{Narcotine.}}{C^{22}H^{23}AzO^7} = \underset{\text{Ac. humopique.}}{C^{22}H^{20}O^7} + \underset{\text{Ammoniaque.}}{AzH^3}$$

Les expériences de MM. Foster et Mathiessen, qui ont établi la formule de la narcotine d'une manière définitive, donnent à la formule que nous proposons pour l'acide *humopique* un grand degré de probabilité.

Pour purifier l'acide *humopique*, on dissout dans la potasse le résidu de l'action de la chaleur sur la narcotine, on précipite la liqueur par l'acide chlorhydrique, on redissout le précipité par l'alcool et on précipite par l'eau la solution. C'est une substance amorphe, d'un brun foncé, insoluble dans l'eau et dans les acides étendus. L'alcool la dissout en prenant une teinte jaunâtre, et les alcalis en prenant une couleur d'un jaune franc. Cette dernière solution donne avec les sels de plomb et de baryum des précipités gélatineux bruns.

L'acide *humopique* ne présente pas les caractères d'une combinaison définie. Il est donc probable qu'il n'a pas été obtenu à l'état de pureté.

HUMORAL, ALE adj. (u-mo-ral, a-le — du lat. *humor*, humeur). Méd. Qui est produit par les humeurs : *Maladie* HUMORALE. *Fièvre* HUMORALE. *Vice* HUMORAL.

HUMORIQUE adj. (u-mo-ri-ke — du lat. *humor*, humeur). Méd. Se dit d'un son présentant de l'analogie avec celui que produit un liquide renfermé dans une cavité dont on percute les parois.

HUMORISME s. f. (u-mo-ri-sme — du lat. *humor*, humeur). Méd. Doctrine médicale de ceux qui accordent une prépondérance considérable aux humeurs dans l'accomplissement des phénomènes de l'économie.

— Encycl. Méd. Galien doit être considéré comme le fondateur de l'*humorisme*, quoiqu'il n'ait fait que condenser en systèmes les faits de doctrine épars chez tous ses devanciers, et même chez les philosophes, sur les quatre éléments et les quatre humeurs. Hippocrate admettait l'altération primitive et la coction des humeurs; Praxagoras avait imaginé dix humeurs morbifiques dans l'organisme; Dioclès, Hérophile avaient professé les mêmes principes; Athénée, fondateur du pneumatisme, avait, le premier, admis la putridité des fluides vivants; toutes ces données étaient vagues, disséminées, sans principes et sans lois; Galien les réunit, les augmenta des produits de ses théories imaginaires, pour en former une doctrine. Dans celle-ci, la surabondance ou l'altération des humeurs produit toutes les maladies. Ainsi, l'excès du sang détermine la pléthore; celui de la lymphe, l'anasarque, l'hydropisie; celui de la pituite, les affections phlegmasiques; celui de la bile, l'embarras saburral, gastrique, intestinal, les maladies bilieuses, etc. L'effervescence des humeurs occasionne l'inflammation, la fièvre; leur acrimonie, les éruptions, les dartres, la lèpre, etc.; leur putridité, les maladies pestilentielles, dysentériques, putrides, etc. Enfin, lorsque les alchimistes vinrent plus tard associer leurs folies à celles des humoristes, on ne vit plus, dans les fluides en mouvement au milieu de notre organisme, que des dégénérescences acides, alcalines, salines, etc., comme éléments de toutes les altérations morbifiques. L'*humorisme* retarda beaucoup les progrès de la pathologie; son empire fut très-étendu, son règne beaucoup trop long. Parmi ses partisans, on compte des praticiens du plus grand mérite, qui, sans admettre toutes les aberrations du système, ne parvinrent cependant pas à se dégager de ses principes fondamentaux. Nous trouvons au nombre des sectateurs de cette pernicieuse doctrine : Galien, Oribase, Aétius, Rhazès, Avicennes, Avenzoar, Averrhoès, Sanctorius, Sennert, Baillau, Sydenham, Rivière, Huxham, Gaubius, Vagel, Selle, Hildebrand, Stoll, Ch.-L. Hoffmann, etc. Les médecins qui combattirent l'*humorisme* avec le plus de résolution et de succès furent particulièrement : Alexandre de Tralles, J. Fernel, Brissot, Argentier, Joubert, qui, le premier, fit judicieusement observer que la putréfaction ne peut jamais se manifester dans une partie de l'organisme, tant qu'elle jouit de la vie; Gui Patin, Hoffmann, Bordeu, Cullen, Brown, Pinel, Broussais, etc.

HUMORISTE adj. (u-mo-ri-ste — du lat. *humor*, humeur). Méd. Qui est partisan de l'humorisme : *Médecin* HUMORISTE. ‖ Substantiv. : *Les* HUMORISTES.

— Littér. Qui met de l'humour dans les sujets qu'il traite : *Ecrivain* HUMORISTE. ‖ Substantiv. : *Un* HUMORISTE *anglais.* On dit aussi HUMOURISTE.

Humoristes anglais (LES), recueil de conférences littéraires, faites par le romancier anglais W.-M. Thackeray, à Londres, à Edimbourg et en Amérique (1852, in-8°). Thackeray a pris pour sujet les humoristes du XVIIIe siècle, les ancêtres d'un genre dans lequel lui-même est passé maître. Critique généralement bienveillant, il s'est pourtant montré sévère, ce qui nous étonne beaucoup, vis-à-vis de certains noms. Ainsi, Swift, Congrève et Sterne sont traités par lui avec dédain, ce dernier même avec un certain mépris; en revanche, il n'a que des éloges enthousiastes pour Addison, Steele, Prior, Gay, Pope, Hogarth, Smollett, Fielding et Goldsmith. En lisant les noms que Thackeray rassemble dans cet ouvrage, on a peine à s'expliquer comment il a pu ranger sous une dénomination commune des écrivains qui diffèrent entre eux autant que Pope et Sterne. Dans ses prolégomènes, il essaye à la vérité de démontrer leur point de contact. « L'humoriste, dit-il, ne fait pas seulement ressortir le ridicule des choses, mais il fait en outre directement appel à la pitié, à la tendresse, au mépris de l'imposture, à notre compassion pour ceux qui souffrent, qui sont opprimés ou qui sont pauvres. L'humoriste est en quelque sorte un prédicateur laïque. » Si l'on s'en tenait à cette définition, il serait difficile de trouver un moraliste auquel elle ne pût s'appliquer, et, en tête des humoristes du XVIIIe siècle, on pourrait hardiment placer Johnson, Horace Walpole et Cowper; car peu d'hommes ont étudié sous plus de faces la vie humaine, et leurs œuvres sont d'un bout à l'autre remplies de ce genre d'esprit auquel les Anglais ont donné le nom d'*humour*. Thackeray a su donner à ses études l'attrait de la nouveauté par l'excellent choix de ses matériaux, leur intelligente disposition et l'esprit qu'il a répandu dans ces portraits charmants, qui rappellent à plus d'un titre les chefs-d'œuvre de critique littéraire dus à la plume fine et savante de Sainte-Beuve.

HUMORISTIQUE adj. (u-mo-ri-sti-ke — du lat. *humor*, humeur). Qui tient de l'humour, qui appartient à l'humour : *Trait* HUMORISTIQUE. *Œuvre* HUMORISTIQUE. ‖ On dit aussi HUMOURISTIQUE.

HUMOUR s. m. (u-mour — mot angl. formé du lat. *humor*, humeur). Gaieté pleine d'accent et d'originalité : *L'*HUMOUR *profite de la vanité du lord, de l'imbécillité du juge, de la forfanterie du soldat, de la coquinerie de l'homme d'argent, de l'infatuation du gros commerçant.* (L. Ulbach.) *L'*HUMOUR *est le genre de talent qui peut amuser des hommes du Nord.* (H. Taine.)

— Encycl. L'*humour* est une tournure d'esprit très-originale et à peu près particulière aux Anglais; c'est cette qualité qui donne presque toute leur saveur à un grand nombre de leurs écrivains. La définir est chose difficile, car ce n'est, en somme, qu'une nuance de l'esprit, nuance souvent insaisissable. Quand nous aurons dit que l'*humour* est tantôt une gaieté sérieuse et flegmatique, tantôt une raillerie pleine d'amertume, mais cachée sous la forme du panégyrique, tantôt une mélancolie qui tourne au sourire ironique, aurons-nous bien défini ce charme qui s'attache à la lecture de Sterne, de Steele, de Macaulay, de Charles Lamb, de Butler et de Dickens? Pas le moins du monde, et il faudra encore les lire pour en avoir une idée. Quelquefois l'*humour* est dans une simple boutade. Ainsi, dans un de ses discours, Macaulay, parlant d'un adoucissement apporté à une loi reconnue mauvaise, disait que cela lui rappelait l'histoire d'un condamné à mort réclamant un parapluie, pour le trajet de la prison à l'échafaud, de peur de s'enrhumer. Voilà de l'*humour* d'un effet d'autant plus heureux, que la saillie détonne brusquement au milieu d'un groupe d'arguments sérieux. Le plus souvent, l'*humour* assaisonne des pages entières, écrites du même ton, avec la même finesse d'ironie et d'enjouement développée comme un thème de phrase en phrase. Sterne, Dickens et Thackeray sont les maîtres de ce genre. Le *Livre des Snobs*, de ce dernier, est une étourdissante fantaisie écrite d'un bout à l'autre dans cette nuance d'esprit indéfinissable : quatre cents pages d'ironie! Un auteur anglais était seul capable de ce tour de force.

L'*humour*, en tant que boutade, se trouve parfaitement, quoi qu'on en ait dit, chez bon nombre d'écrivains français, mais aucun ne s'en est fait un genre spécial. Ainsi ce trait de Destouches :

Ci-gît Jean Rosbif, écuyer,
Qui se pendit pour se désennuyer,

est tout à fait dans le goût anglais. Les poëtes et les romanciers contemporains en offrent des traces plus nombreuses que ceux des siècles précédents, et il faut sans doute en voir la cause dans l'étude plus attentive de la littérature anglaise. Sous l'Empire, forcé de déguiser sa pensée, Prévost-Paradol a écrit, tout à fait dans le genre humoristique, bien des pages de fine raillerie et de spirituelle critique. Le *Paris en Amérique* et le *Prince Caniche*, d'Edouard Laboulaye, peuvent encore nous donner une idée, quoique assez affaiblie, de ce genre particulier d'esprit et de raisonnement.

HUMOURISTE s. m. (u-mou-ri-ste — rad. *humour*). Ecrivain qui se fait remarquer par son humour : *Les* HUMOURISTES *de la littérature anglaise.*

HUMOURISTIQUE adj. (u-mou-ri-sti-ke — rad. *humour*). Où l'on remarque de l'humour : *Œuvre* HUMOURISTIQUE.

HUMPHREY (Laurent), controversiste et philologue anglais, né à Newport-Pagnell (comté de Buckingham) vers 1527, mort en 1589. Il était professeur de grec au collège de la Madeleine, à Oxford, et ministre de la religion réformée, lorsque les persécutions que fit subir aux protestants zélés la reine Marie le forcèrent à se réfugier en Hollande. De retour en Angleterre, après l'avénement d'Elisabeth, il professa la théologie à Oxford (1560), devint doyen de Glocester (1570), puis de Winchester (1580), et acquit la réputation d'un des plus savants docteurs non conformistes de l'Angleterre. Ses principaux ouvrages sont : *De religionis conservatione et reformatione deque primatu regum* (Bâle, 1559); *De ratione interpretandi auctores* (1559); *Optimates, sive de nobilitate ejusque antiqua origine, natura, officiis, disciplina* (1561); *Jesuitismi pars prima, sive praxis romanæ curiæ contra respublicas et principes* (Londres, 1582, in-8°); *Jesuitismi pars secunda* (Londres, 1584).

HUMPHREYS (David), poëte et diplomate américain, né dans le Connecticut en 1753, mort à New-Haven en 1818. Il servit dans l'armée de l'indépendance, fit partie, avec le grade de colonel, de l'état-major de Washington (1780), devint, cette même année, secrétaire de légation à Liverpool, et fut élu, en 1786, membre de la Législature du Connecticut. Humphreys occupa successivement ensuite le poste d'ambassadeur en Portugal (1792-1797) et celui d'ambassadeur en Espagne (1797-1802). De retour aux Etats-Unis, il s'occupa de l'importation des laines de mérinos, et fut nommé, en 1812, commandant de la milice de son Etat natal. On a de lui un assez grand nombre de pièces de vers, entre autres : *Ode à Mont-Vernon; Adresse aux armées des Etats-Unis; Sur le bonheur de l'Amérique;* la *Mort du général Washington*, etc. Ces poésies ont été publiées en 1 vol. en 1804.

HUMPHROY, aventurier normand, frère de Robert Guiscard. V. UNFROI.

HUMULINE s. f. (u-mu-li-ne — rad. *humulus*). Boisson hygiénique, composée d'eau, de houblon et de rhum.

HUMULUS s. m. (u-mu-luss — dimin. du lat. *humus*, terre). Bot. Nom scientifique du genre HOUBLON.

HUMUS s. m. (u-muss — mot lat. que quelques-uns assimilent au sanscrit *bhûmi*, terre, de la grande racine *bhû*, être, exister, produire. M. Curtius repousse ce rapprochement, s'appuyant sur ce que *u* est long dans le sanscrit *bhûmi* et bref dans le latin *humus*, et il préfère rattacher le mot latin au grec *chamai*, à terre, vocatif d'un substantif hors d'usage, qui, dans l'origine, aurait eu le sens de terre). Terre végétale, couche supérieure du sol, formée, en grande partie, par la décomposition des matières organiques et surtout végétales : *La couleur de l'*HUMUS *varie.* (V. de Bomare.) *Rarement l'*HUMUS *est pur.* (Bosc.)

— Encycl. Si on traite, par une dissolution de potasse ou de soude, du terreau, du bois pourri, de la terre arable, de la tourbe, des lignites, etc., la liqueur alcaline se colore fortement en brun. Quand on neutralise la solution alcaline par un acide, on obtient un dépôt de flocons bruns, souvent gélatineux. Récemment obtenus, ces flocons se dissolvent dans l'eau distillée; mais si on les dessèche préalablement, ils y restent insolubles. Abandonnées à l'air libre, les dissolutions aqueuses ou alcalines s'altèrent rapidement; elles absorbent l'oxygène de l'air et forment un dépôt noir insoluble. Quant à l'oxygène absorbé, il se combine avec une certaine quantité de carbone et forme de l'acide carbonique; dans le cas de la dissolution aqueuse, le gaz reste en dissolution; quand on opère sur une dissolution de potasse ou de soude, l'acide carbonique donne des carbonates alcalins correspondants. Ce fait présente une grande importance au point de vue du rôle que joue l'*humus* dans les terres arables; nous en dirons quelques mots.

Après que la terre a été épuisée par l'action des alcalis, si on l'abandonne à elle-même, au bout d'un certain temps elle aura régénéré une certaine quantité d'*humus*, que l'on pourra en extraire par les mêmes moyens. Que si, au contraire, on vient à calciner fortement la terre arable avant ou après l'action des alcalis, dès lors elle est devenue impropre à produire une nouvelle quantité d'*humus.* Cette calcination a détruit toutes les substances organiques qui se trouvaient dans la terre; il est donc évident que la portion enlevée par les alcalis provient de l'altération lente des détritus végétaux enfouis dans le sol. La matière qui communique de semblables propriétés à la terre est le terreau. En examinant les propriétés du précipité obtenu et traitant la solution alcaline par les acides, on reconnaît que ce précipité possède toutes les propriétés d'un acide assez faible.

Une question encore douteuse aujourd'hui est celle de savoir si cette matière est un produit de décomposition ou bien si elle existe toute formée dans les débris végétaux. Quelques faits tendraient à faire admettre la seconde opinion. Orfila, dans son *Traité de chimie*, dit : « L'acide ulmique existe dans le tronc des vieux arbres, dans la suie, dans le noir de fumée, dans la sève même. C'est lui qui forme la matière colorante du fil écru. On en fait même un engrais excellent. » (Orfila, *Chimie*, t. II). M. Mulder a fait une étude approfondie des principes de l'*humus;* nous trouverons les principaux documents relatifs à ce sujet dans son travail publié en 1844, dans le *Journal für praktische Chemie.*

Tous les principes aujourd'hui connus de la terre végétale (ulmine, acide ulmique, sacchulmine, etc.) seraient, d'après M. Mulder, des corps ne renfermant point d'azote et jouant le rôle d'acides. On peut les trouver, soit libres, soit en combinaison avec l'ammoniaque, la potasse ou d'autres bases. Dès le commencement de la putréfaction, le bois pourri contient de l'acide ulmique, de l'acide crénique et de l'acide apocrénique. L'acide crénique n'existe que dans les couches inférieures de la matière putrescible, là où l'air n'a point d'accès.

C'est ce même acide crénique, mélangé d'acide apocrénique, que l'on trouve souvent dans les fontaines ou dans les ruisseaux des forêts. Ils y sont alors combinés avec une certaine quantité d'oxyde de fer, et se présentent sous forme de houppes soyeuses et jaunâtres de crénate et d'apocrénate de fer. Leur présence est, d'ailleurs, toute naturelle dans ces eaux.

Il est probable, suivant M. Mulder, que l'acide humique et l'humine proviennent de la décomposition du ligneux; mais il faudrait alors admettre qu'il se forme tout d'abord de l'acide ulmique $C^{40}H^{14}O^{12}$, et que celui-ci, soumis à l'action oxydante de l'air, passerait à l'état d'acide ulmique $C^{40}H^{12}O^{12}$. L'acide ulmique perdrait alors 2 équivalents d'hydrogène :

$$\underset{\text{Acide ulmique.}}{C^{40}H^{14}O^{12}} + O^2 = \underset{\text{Acide humique.}}{C^{40}H^{12}O^{12}} + \underset{\text{Eau.}}{2HO.}$$

L'acide géique serait à son tour dû à une action semblable de l'air sur l'acide humique. Mais, avant d'être admis, tous ces faits ont besoin d'une démonstration exacte et rigoureuse.

Une considération accessoire, et qui pourtant, au double point de vue théorique et pratique, a bien son importance, se présente alors. Si on abandonne à la combustion lente ou à la putréfaction des substances végétales indifférentes, telles que l'amidon, la cellulose, le sucre, la gomme, etc., ces substances se transforment en acides ulmique, humique, crénique, apocrénique, en mettant une certaine quantité d'hydrogène en liberté. Que devient alors cet hydrogène? Suivant M. Liebig, le phénomène de combustion serait complet, l'hydrogène dégagé s'unirait à l'oxygène de l'air pour former de l'eau. Quant au carbone des plantes, il donnerait de l'acide carbonique. M. Mulder donne une autre explication, qui ne semble pas offrir la même certitude. Suivant ce chimiste, l'hydrogène naissant se combinerait avec l'azote de l'air pour former de l'ammoniaque (AzH^3). Cette ammoniaque à son tour, par une action oxydante prolongée, se dédoublerait en acide nitrique et en eau. La formule suivante montre cette transformation :

$$\underset{\text{Ammoniaque.}}{AzH^3.HO} + 8O = \underset{\text{Acide azotique.}}{AzO^5.HO} + 3HO.$$

Suivant M. Mulder, les acides du terreau auraient la même composition que les acides obtenus en traitant le sucre par l'acide sulfurique étendu; M. Malaguti a démontré le fait. Dans un mémoire inséré au *Journal de pharmacie* du mois de septembre 1835, M. Malaguti expose ses expériences. Il a pris une dissolution de sucre dans l'eau contenant 20 parties de sucre pour 30 parties d'eau. Il a fait bouillir cette dissolution avec 1 partie d'acide sulfurique. Après trois quarts d'heure d'ébullition environ, il se forme à la surface du liquide une sorte d'écume que l'on enlève : c'est de l'acide ulmique. Il continue à se former, et on écume le liquide au fur et à mesure de la production d'acide. Parmi les substances solubles dans les alcalis qui se forment en outre, il y a, selon M. Malaguti, de l'ulmine, de la sacchulmine, des acides humique, sacchulmique. « Elles représentent, tantôt de la glucose moins de l'eau; tantôt de la glucose moins de l'eau, plus de l'hydrogène. Avec ces substances brunes, il se forme aussi de l'acide formique ($C^2H^2O^4$). » (Malaguti.)

— *Rôle de l'humus dans la végétation.* Aujourd'hui il est généralement reconnu qu'une terre dépourvue d'*humus* est stérile. La terre arable, en effet, provient de la désagrégation des roches terrestres; leurs éléments constituants mélangés à une certaine quantité de terreau donnent le type de la terre arable. La substance hydrocarbonée, soluble dans les alcalis, se trouve à la portée des spongioles des racines; comme elle est soluble dans l'eau, elle peut être absorbée par ces spongioles et servir à la nutrition de la plante. Mais ce n'est là qu'un point accessoire dans l'action de l'*humus.* Le terreau contient une substance noire soluble dans l'eau et dans les alcalis; cette substance noire ne doit pas être confondue avec l'acide ulmique : c'est elle qui donne sa couleur à l'*humus.* Cette substance, placée dans le sol, s'échauffe rapidement; elle absorbe l'eau et s'approprie les éléments de l'air et ceux des engrais. De tout cela résultent des composés ammoniacaux facilement absorbables par les plantes; enfin, il se produit de l'acide carbonique qui se dissout dans l'eau. La présence de cet acide carbonique dans le sol est de la plus haute importance pour la végétation, car c'est lui qui favorise le premier développement des plantes, alors que, dépourvues de feuilles, elles ne pourraient puiser dans l'atmosphère la quantité d'acide carbonique, d'ailleurs si faible, qui y est contenue.

L'acide carbonique détermine encore la dissolution des phosphates insolubles; il convertit en bicarbonates solubles les carbonates insolubles de chaux, de magnésie, etc. C'est donc, en grande partie, grâce à cet acide carbonique que les plantes peuvent s'assimiler les éléments calcaires et magnésiens qui leur sont indispensables. De ces faits le rôle de l'extrait de terreau ressort bien évident; il sert d'intermédiaire entre les plantes et les substances insolubles dont elles ont besoin; par lui ses composés subissent de nouvelles transformations, et bientôt ils passent du monde inorganique dans le règne organique.

MM. Boussingault et Lévy se sont occupés de l'acide carbonique contenu dans les terres arables; ils l'ont dosé et ont tiré les conséquences pratiques de leurs recherches. Voici leurs conclusions :

1° L'air renfermé dans un hectare de terre arable de 35 centimètres d'épaisseur varie de 300 à 1,500 mètres cubes.

2° L'air renfermé dans un hectare de terre fumée depuis près d'un an contient autant d'acide carbonique qu'il s'en trouve dans 18,000 mètres cubes d'air atmosphérique.

3° Si la terre est récemment fumée, l'acide carbonique peut représenter celui qui est contenu dans 200,000 mètres cubes d'air normal.

4° Dans le *loam*, sous-sol de la forêt, il y a pour une couche de 35 centimètres d'épaisseur autant d'acide carbonique que dans 5,000 mètres cubes d'air atmosphérique.

D'après ce que nous venons de dire, on comprend qu'il peut être d'une certaine importance de doser la quantité d'*humus* contenue dans une terre arable. Longtemps on a dosé l'*humus* en calcinant un poids connu de terre végétale; la matière organique disparaissait, mais avec elle une certaine quantité d'eau cédée par l'argile. Les résultats obtenus par la pesée devaient donc être un peu trop forts. Aussi a-t-on aujourd'hui renoncé à ce mode primitif de dosage. Un procédé plus scientifique et plus exact est souvent mis en usage. Il consiste à doser la quantité d'azote contenue dans un certain poids de terre arable; on en conclut alors le poids d'*humus* contenu dans ce sol. C'est par ce procédé que l'on a déterminé la quantité d'*humus* contenue dans les terres de la vallée du Nil. On l'a évaluée à 6,9 pour 100 (Girardin et Du Breuil). D'après les mêmes auteurs, les terres de la vallée d'Auge contiendraient 2,5 pour 100 seulement d'*humus*, et celles de Clamart 0,5 pour 100.

HUNALD ou **HUNOLD**, duc d'Aquitaine, fils du duc Eudes, né vers 705, mort en 774. Il succéda à son père en 735, essaya de secouer le dur protectorat des Francs, et commença en 741 une lutte désespérée contre Pépin le Bref et Carloman, s'allia dans ce but avec le duc de Bavière, ne put empêcher ses ennemis de dévaster le Berry, mais franchit la Loire à son tour, incendia Chartres, fut trahi par son frère Hatton, qui gouvernait pour lui le Poitou, s'en vengea en lui faisant arracher les yeux, et se retira ensuite, pour faire pénitence, dans un couvent de l'île de Ré (745). Sans doute aussi cette abdication n'était qu'un expédient pour échapper au vainqueur et pour conserver le pouvoir à son fils Guaifer (ou Waifre), qui fut tué vingt-trois ans plus tard par les ordres de Pépin. Le vieil Hunald jeta alors son froc de moine et reparut en Aquitaine pour essayer de venger son fils et d'affranchir son pays (768). Il lutta d'abord avec avantage; mais, forcé de se réfugier en Vasconie, il fut livré à Charlemagne, parvint à s'enfuir en Italie, se joignit à Didier, roi des Lombards, qui luttait lui-même contre le roi des Francs, et périt en défendant Pavie, enseveli sous l'écroulement d'une tour ou lapidé par les habitants, qui voulaient capituler (774).

HUNAULD (François-Joseph), anatomiste français, né à Châteaubriant (Bretagne) en 1701, mort à Paris en 1742. Lorsqu'il eut passé son doctorat à Reims, il se rendit à Paris, où il suivit les cours de Winslow et de Duverney, et entra, en 1724, à l'Académie des sciences en qualité de chimiste adjoint. L'année suivante, Hunauld accompagna le duc de Richelieu, dont il était médecin, dans son ambassade à Vienne, où il resta jusqu'en 1729. En 1730, il succéda à Duverney comme professeur d'anatomie au Jardin du roi, puis voyagea en Angleterre et en Hollande, devint membre de la Société royale de Londres, et entra en relations intimes avec Boerhaave. Hunauld s'est fait parmi les anatomistes, dit la *Biographie médicale*, « une réputation que le temps n'a pas tout à fait détruite, en la restreignant néanmoins beaucoup. L'ostéologie fut la partie à laquelle il s'appliqua de préférence, et, malgré les progrès qu'a faite la céphalogénie entre les mains des modernes, on citera toujours avec éloge ses recherches sur les os du crâne de l'homme. On lui doit aussi la description de quelques cas intéressants de monstruosité, entre autres celui d'un hydrocéphale, dont la surface du cerveau ne présentait aucune trace de circonvolution. »

Ses principaux ouvrages sont : le *Chirurgien médecin* ou *Lettres contre les chirurgiens qui exercent la médecine* (Paris, 1726); *Dissertation en forme de lettres, au sujet des ouvrages de l'auteur du livre sur les maladies des os* (Paris, 1726); *Nouveau traité de physique sur toute la nature* (Paris, 1742, 2 vol. in-12). On a de lui en outre des mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des sciences et dans les *Philosophical Transactions*.

HUNCKLER (T.-F.-X.), écrivain ecclésiastique français, né en Alsace vers 1805. Il entra dans les ordres, se fit connaître par un assez grand nombre d'écrits, pour la plupart imités de l'allemand, et fut pourvu d'un canonicat à Strasbourg. Nous citerons parmi ses ouvrages : les *Principaux hérésiarques* (1832); *Loisirs d'un curé* (1833); *Vie des saints du diocèse de Paris* (1834, 2 vol. in-8°); le *Coin du feu* (1834, 3 vol.); *Recueil de contes moraux;* la *Destruction de Jérusalem* (1836); *Une année à Paris* (1837); *Histoire des saints d'Alsace* (1838); *Abrégé de l'histoire d'Alsace* (1840); *Histoire de la religion des papes* (1844); *Pauline* (1852), etc.

HUNDEIKER (Jean-Pierre), pédagogue allemand, né à Grand-Laffert (principauté de Hildesheim) en 1751, mort en 1836. Fils d'un mercier, il dut suivre la profession de son père; mais, comme il avait un ardent désir de s'instruire, il suppléa à ses études incomplètes par des lectures assidues, et fut amené à chercher les meilleurs procédés pour apprendre. Entré dans cette voie, Hundeiker songea à s'adonner à l'enseignement, imagina des méthodes pour donner rapidement aux enfants des notions de lecture et d'écriture, et, après la mort de son père, en 1775, il fonda dans son village natal une école de connaissances utiles pour les adultes. Les succès qu'il obtint le décidèrent à diriger, tout en continuant son petit commerce, l'école d'enfants que possédait le village. Il dut l'abandonner en 1788 pour se rendre en Hollande, où l'appelaient ses intérêts. A son retour, il reprit des élèves, dont le nombre s'accrut rapidement, et acquit la haute bienveillance du duc de Brunswick, qui alla le voir à Grand-Laffert en 1804 et lui offrit de l'établir dans le château de Vechelde. Hundeiker accepta avec empressement. « L'institution de Laffert, dit Parisot, prit alors le titre d'institution de Vechelde, sous lequel elle augmenta encore en renom et en prospérité. L'éducation, d'ailleurs, y fut développée sur une plus grande échelle; les élèves y parcouraient tout le cercle des études préliminaires jusqu'à leur entrée à l'université, et des Hollandais, des Français, des Anglais et des Espagnols se mêlaient chez lui aux enfants de l'Allemagne. » Après 1813, le prince Frédéric-Guillaume de Brunswick dépouilla Hundeiker de la jouissance du château de Vechelde, et lui donna une médiocre indemnité sous forme de pension. Le vieil instituteur se retira alors près de Dresde, où il mourut. On lui doit divers ouvrages élémentaires, entre autres un *Abécédaire* et des *Chants pour l'enfance*.

HUNDESHAGEN (Jean-Chrétien), naturaliste allemand, né à Hanau (Hesse-Cassel) en 1783, mort à Giessen en 1834. Il fut appelé en 1821 à occuper une chaire d'économie forestière à Tubingue, et reçut, trois ans plus tard, la direction de l'école forestière de Giessen. Hundeshagen est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés, dont les principaux sont : *Méthodologie et éléments de la science forestière* (Tubingue, 1819); *Encyclopédie des sciences forestières* (Tubingue, 1821, 2 vol.), plusieurs fois rééditée; *Traité scientifique de l'économie forestière et rurale* (Tubingue, 1827-1840, 4 vol.); *Anatomie, chimie et physiologie des plantes* (Tubingue, 1829); *Documents pour servir à l'étude de la science forestière* (1824-1829, 2 vol.).

HUNDESHAGEN (Charles-Bernard), théologien allemand, fils du précédent, né à Friedewal, près d'Hersfeld, en 1810. D'abord professeur d'histoire ecclésiastique et d'exégèse à Berne (1834), il alla occuper, en 1847, une chaire à l'université d'Heidelberg, où il professe encore aujourd'hui. Ses principaux ouvrages sont : les *Conflits du zwinglianisme, du luthéranisme et du calvinisme dans l'église de Berne, de 1532 à 1558* (Berne, 1842); le *Protestantisme allemand, son passé et les questions actuelles de son existence* (Francfort, 1846); les *Principes dogmatiques des églises évangéliques unies dans le grand-duché de Bade* (Francfort, 1815); le *Principe de la libre recherche des écrits, dans ses rapports avec les symboles et avec l'Eglise* (Darmstadt, 1852); *Sur la nature et le développement historique de l'idée humanitaire* (1852); *Documents pour l'histoire de la constitution de l'Eglise et pour la politique de l'Eglise, et en particulier celles du protestantisme* (Wiesbaden, 1864, t. Ier), etc.

HUNDSRUCK, contrée montagneuse et froide de la Bavière rhénane et de la province prussienne du Rhin; elle s'étend entre le Rhin, la Moselle et la Nahe. Ce prolongement des Vosges forme un plateau qui présente une espèce de désert; çà et là seulement on découvre des vallées ou des collines éloignées. La hauteur de ses sommets varie de 666 à 842 mètres. Sur les versants, près des rivières, on cultive du blé, de l'orge, de l'avoine, du chanvre et du lin. On y trouve quelques mines de fer et des carrières d'agate. Cette contrée, jadis comprise dans le palatinat du Rhin, les électorats de Mayence et de Cologne, et le duché de Clèves, fit partie, sous Napoléon Ier, des départements du Mont-Tonnerre, de Rhin-et-Moselle et de la Roer.

HUNDT-RADOWSKY (Hartwig HUNDT, dit), écrivain et pamphlétaire allemand, né dans le Mecklembourg-Schwerin en 1759, mort en 1835. Après avoir été pendant plusieurs années précepteur chez un gentilhomme polonais, nommé Radowsky, dont il ajouta le nom au sien, il fit ses études de droit, et fut avocat au tribunal aulique de Parchim de 1810 à 1813. Bientôt las de cette vie monotone, il se mit à mener une existence nomade, séjourna à Berlin, à Leipzig, à Altenbourg, à Strasbourg (1820), en Suisse, fut chassé d'Appenzell, et alla terminer ses jours misérablement à Burgdorf, dans le canton de Berne. Hundt avait beaucoup d'esprit et de savoir, « mais, dit Parisot, sa mordacité, son irrésistible penchant au paradoxe et à la satire lui firent partout trouver des ennemis. Ni les gouvernements, ni l'aristocratie de l'Allemagne ne pouvaient sympathiser avec ce champion des idées philosophiques; sans cesse armé contre la noblesse, contre la censure, contre les méticuleuses précautions des souverains, perçant souvent de sa plume la cuirasse du général Dierick, son antagoniste, et corrodant de son encre les écussons de la vieille noblesse. » Nous citerons parmi ses ouvrages : les *Fleurs de la vie* (Berlin, 1807); *Couronne de fleurs* (Mersebourg, 1818, 2 vol.); *Petit coq d'Inde*, roman satirique et comique (Leipzig, 1819); le *Miroir des Juifs, tableau de honte et de mœurs des âges anciens et modernes* (Wurtzbourg, 1821); *Nouvelles badines* (Saint-Gall, 1821); *Un peu plus de dix mots en réponse au mot de M. le lieutenant général prussien de Dierick sur la noblesse de Prusse* (Mersebourg, 1818); le *Meurtre de Kotzebue* (Berlin, 1819); *De la conduite du conseiller Reuther, de la censure, de la liberté de la presse, etc.* (Leipzig, 1819); *De la grande conspiration prussienne, de nos relations avec les conspirateurs, etc.* (1819); le *Miroir des chrétiens* ou *Considérations sur les révélations immédiates, sur la doctrine du Christ et sur le christianisme* (Stuttgard, 1830); le *Miroir de la Suisse* (Stuttgard, 1831); la *Pologne et sa révolution* (Kannstadt, 1831, 2 parties).

HUNE s. f. (u-ne; *h* asp. — de l'island. *hune*, tête de mât). Mar. Plate-forme élevée, formant saillie autour d'un mât, et sur laquelle montent les matelots pour voir au loin. ‖ Grosse pièce de bois terminée par deux tourillons, à laquelle est suspendue la cloche de bord. ‖ *Mât de hune*, Chacun des mâts supérieurs qui portent la hune. ‖ *Chef de hune*, quartier-maître de manœuvre spécialement chargé de diriger les gabiers d'un même mât : *Au milieu de ces pronostics et de ces plaintes, le* CHEF DE HUNE *de misaine annonça un bâtiment en vue.* (Defauconpret.)

— **Encycl.** La *hune* est une plate-forme à peu près rectangulaire, percée d'un trou carré nommé *trou de chat*. Elle est située à l'extrémité supérieure du bas mât, qui la traverse et la domine de quelques décimètres, et elle y est maintenue à l'aide de pièces de bois solidement chevillées. Le second mât, élevé au-dessus, s'appelle le mât de *hune*; ses haubans trouvent un point d'appui et s'arc-boutent sur la *hune*, qui forme, avec ces haubans, une pyramide quadrangulaire dont elle est la base, et dont le mât de *hune* est l'axe.

Le mot *hune* nous vient des peuplades du Nord. La *hune* a remplacé l'espèce de cage, la *gabie* des anciens navires de la Méditerranée, servant de guérite, de vigie, de bastion au *gabier*, matelot qui y montait la garde. Cette substitution a été nécessitée, chez les peuples maritimes de l'Océan, par l'obligation dans laquelle on se trouvait de demander au vent une force plus grande pour des navires de haut bord, et partant d'imaginer un appareil nouveau, plus solide, pour appuyer les mâts supérieurs implantés sur les bas mâts.

Les *hunes* servent durant le combat. On les garnit de pierriers et d'espingoles; les gabiers, armés de fusils, lancent sur l'ennemi une pluie de balles et de grenades. Ces feux plongeants sont surtout dangereux quand on combat de près, et lorsqu'on manœuvre pour arriver à l'abordage.

HUNE (André-Christophe-Albert), publiciste allemand, né à Gœttingue en 1777, mort en 1835. Il s'adonna à l'enseignement privé, fut chargé, de 1804 à 1814, de l'instruction des fils de Derenthal, premier maréchal de la cour, servit comme capitaine dans la landsturm en 1812, puis devint successivement gouverneur d'un des princes de la famille royale de Prusse (1814), secrétaire du général bavarois Lamotte, et conservateur de la bibliothèque de Hanovre. Outre de nombreux articles, insérés dans la *Gazette de littérature d'Iéna*, dans les *Annonces savantes de Gœttingue*, des *Biographies* publiées dans le *Nouveau nécrologue allemand*, des *Poésies*, etc., on a de lui : *Histoire d'Angleterre; Petite histoire du Hanovre; Esquisse historique et philosophique du commerce des esclaves nègres, etc., depuis son origine jusqu'en 1820*.

HUNEN-PAO s. m. (u-nain-pa-o; *h* asp. — mot chinois). Mamm. Mammifère carnassier de la Chine, qui est probablement l'once.

HUNÉRIC, roi des Vandales d'Afrique, mort en 488. Il était fils de Genséric, auquel il succéda en 477. Il fit tuer son frère Théodoric, pour assurer le trône à ses propres enfants, persécuta cruellement les catholiques, et précipita par sa lâche incapacité la décadence de la monarchie vandale. Peu de règnes ont offert autant d'exemples de barbarie que celui de ce prince avide, lâche et cruel. Non-seulement il ordonna le supplice de tous ceux qui avaient montré quelque intérêt à son frère Théodoric, mais encore il fit égorger les anciens conseillers de son père, les serviteurs qu'il lui avait recommandés. Quant aux catholiques qui se trouvaient dans ses Etats, il leur faisait tantôt couper la langue, tantôt crever les yeux ou arracher la peau de la tête au moyen d'une espèce de tourniquet en bois; et, s'ils survivaient à ces tortures, il les chassait de ses Etats en leur disant d'aller porter à Rome le spectacle de ses bienfaits. Sur la demande du pape Félix II, l'empereur Zénon envoya un ambassadeur en Afrique pour essayer de fléchir le cruel chef des Vandales; mais celui-ci, pour montrer à quel point cette intervention serait inutile, ordonna qu'on bordât d'échafauds, de chevalets et de bourreaux les rues par où devait passer l'ambassadeur Vranius. Cette même année, Hunéric mourut rongé, dit-on, par les vers, et dans des douleurs si atroces qu'il se déchirait les membres avec les dents. Il avait épousé d'abord la fille de Théodemer, roi des Wisigoths, et, par la suite, Eudoxie, fille aînée de l'empereur Valentinien III.

HUNESTAD, paroisse de Suède, dans le gouvernement du Halland; 800 hab. Outre un grand nombre d'antiquités, on y voit un tumulus gigantesque et d'une forme très-régulière appelé *Hunehœg* (tumulus de Hune), dans lequel, selon la tradition, le roi Hune a été inhumé. Ce tumulus était, il y a quelques années, entouré d'un bois touffu; maintenant il dresse sa masse imposante au milieu de la plaine nue.

HUNFALVY (Paul), philologue hongrois, né à Nagy Szalok, sur la Zips, en 1810. Avocat en 1838, il devint professeur de droit au collége de Kœnsmark en 1842, et fut élu député à la diète hongroise en 1848. Après la trahison de Gœrgei (1849), Hunfalvy se fixa à Pesth, où il s'est adonné depuis lors à l'étude des langues, et il est devenu, en 1859, membre de l'Académie de cette ville. Hunfalvy est regardé comme le chef et le fondateur de la nouvelle école philologique hongroise. Outre de nombreux ouvrages destinés à faire connaître les langues ouralo-altaïques, il a publié : la *Philologie hongroise* (Pesth, 1856-1861, 6 vol.), revue philologique, continuée en 1862 sous le titre de *Communications philologiques;* une grande *Chrestomathie finnoise* (Pesth, 1861 et suiv.), etc.

HUNFALVY (Jean), historien hongrois, frère du précédent, né à Gross-Schlagendorf (comitat de Zeps) en 1820. Il devint, en 1846, professeur de statistique et d'histoire au lycée de Kœsmark, et prit en 1848, en qualité de membre de la commission du comitat, la part la plus active aux débats politiques de l'époque. Il fut emprisonné après l'écrasement de la révolution hongroise, et on lui interdit, lorsqu'il recouvra la liberté, le droit de se livrer à l'enseignement; ce fut seulement en 1866 qu'il put occuper une chaire d'histoire à Bude. L'année précédente, il avait été nommé membre de l'Académie de Pesth. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire universelle* (Pesth, 1850-1851, 3 vol.); la *Hongrie et la Transylvanie au point de vue de leur origine* (Darmstadt, 1856 et années suiv.); *Géographie physique du royaume de Hongrie* (1863-1866, 3 vol.).

HUNFELD, ville de Prusse, province de Hesse, à 11 kilom. N.-E. de Fulde, sur la rive gauche de l'Haune; 2,200 hab. Fabrication et commerce important de toiles, tanneries.

HUNGERFORD, ville d'Angleterre, comté de Berks, à 38 kilom. O. de Reading, sur la rive droite du Kennet; 2,830 hab. Commerce très-actif. Importantes brasseries. Dans l'hôtel de ville, on conserve la corne d'Hungerford, donnée à la ville, ainsi qu'une charte, par Jean de Gand.

HUNIAD, comitat de Hongrie. V. HUNYAD.

HUNIADE ou **HUNYADE** (Jean-Corvin), l'un des héros de la Hongrie, woïvode de Transylvanie, né vers 1400, mort en 1456. On croit qu'il naquit en Valachie, d'une famille qui descendait des Paléologues; suivant d'autres, il serait fils naturel de l'empereur Sigismond. Mais tous les récits touchant son origine et ses premières années sont dénués de certitude historique. On ne commence à avoir sur lui des renseignements authentiques qu'à dater de 1439, à la mort de l'empereur Albert, époque où il contribua à faire appeler au trône de Hongrie Vladislas, roi de Pologne. L'année suivante, il contraignit à la retraite les Turcs qui assiégeaient Belgrade; il les battit encore devant Hermanstadt et les refoula au delà du Danube, remporta sur eux les éclatantes victoires de Vasag (1442) et de Nissa (1443), franchit les Balkans, menaça Andrinople et imposa au fier Amurat la paix de Szegedin (1444). Après le désastre de Varna, où périt Vladislas (1444), il fut nommé régent de la Hongrie pendant la minorité de Ladislas et exerça l'autorité suprême jusqu'en 1453, combattant constamment les Turcs et partageant, avec le héros épirote Scanderbeg la gloire d'arrêter leur débordement sur l'Europe. Cette guerre sans trêve et sans merci, si glorieuse pour la Hongrie et son vaillant capitaine, compta aussi d'éclatantes défaites, comme cette bataille de Kossova (1448) qui dura trois jours et où périt la presque totalité de l'armée hongroise. Eloigné du pouvoir par l'influence croissante de son ennemi Ulric de Cilly, Huniade reparut sur la scène lorsque Mahomet II, maître de Constantinople, vint assiéger Belgrade à la tête de 150,000 Ottomans; il enrôla à la hâte des bourgeois, des serfs et jusqu'à des moines, accourut au secours de la ville attaquée et obligea le sultan à en lever le siége (1456). Ce fut là son dernier exploit; blessé mortellement pendant l'action, il succomba peu de jours après. L'un de ses fils, Mathias Corvin, fut élu roi de Hongrie après la mort de Ladislas.

HUNIÂL s. m. (u-ni-âl; *h* asp.). Ornith. Faisan de l'Himalaya. V. HANIÂL.

HUNIER s. m. (u-nié; *h* asp. — rad. *hune*). Mar. Voile placée à un mât de hune : *Le* HUNIER *du grand mât.* ‖ *Huniers sur le ton*, Huniers hissés seulement à mi-mât, pour diminuer la surface offerte au vent.

— Pêche. Sorte de filet.

— **Encycl.** Mar. La vergue à laquelle on fixe le *hunier* est la vergue de hune, que l'on peut abaisser ou élever à volonté, au moyen de cordes, car elle tient au mât par un collier nommé *racage*. Le *hunier* est une voile de grande dimension; aussi le vent, soufflant avec force sur la toile tendue, pourrait-il dépasser la puissance de résistance des cordes ou la limite de stabilité du navire. Pour éviter les dangers résultant de cette action du vent, on a partagé le *hunier* en bandes horizontales que l'on peut replier sur la vergue, ce qui permet ainsi de soustraire une partie plus ou moins grande de cette voile au souffle du vent. Le grand *hunier* est la voile du grand mât de hune; le petit *hunier*, celle du petit mât de hune, et le perroquet de fougue, le *hunier* du mât de perroquet de fougue. Le mot *hunier* entre dans beaucoup d'expressions ou de phrases de la langue maritime, dont nous allons expliquer rapidement les principales. Le *hunier amené* est la voile qui n'est pas tendue sur ses ralingues, la vergue à laquelle cette voile appartient n'étant pas hissée. On dit *hunier à mi-mât* quand la vergue qui soutient la voile n'est hissée qu'à la moitié du mât. Le *hunier coiffé* reçoit le vent par-dessous; le *hunier en ralingue* ne reçoit pas le vent. On appelle *hunier en bannière* celui dont les écoutes ne sont pas tendues. *Avoir les huniers dehors*, c'est les avoir au vent pour le recevoir, et *mettre le vent sur les huniers*, c'est disposer les voiles de telle sorte que le vent donne dessus sans les remplir. On *amène les huniers sur le ton* quand on les baisse jusqu'à la partie du mât nommée le *ton*, etc.

HUNIGARES ou **HOUNOGOURES**, ancien peuple de l'Europe septentrionale, dont il est parlé dans le VIe et le VIIe siècle; il comprenait deux grandes tribus, l'une vers les lacs Onéga et Ladoga, l'autre entre le Dniéper et la Desna. On a pensé que ces tribus étaient de race finnoise ou hunnique et que les Hongrois tiraient d'elles leur origine.

HUNIMA, le dieu suprême chez les Cafres. C'est lui qui amène le froid et le chaud, déchaîne les vents et fait tomber la pluie. Comme il s'occupe médiocrement de l'intérêt des hommes en mettant en exercice les éléments, les Cafres ne croient pas devoir lui rendre de culte.

HUNINGUE, en allemand *Gross-Huningen*, ville de France (Haut-Rhin), ch.-l. de cant., arrond. et à 31 kil. de Mulhouse, sur le Rhin et sur le canal du Rhône au Rhin, à 3 kilom. de Bâle et à 62 kilom. de Colmar; pop. aggl., 1,339 hab. — pop. tot., 1,844 hab. Cette petite ville est reliée, depuis 1843, à la rive droite du Rhin par un pont, construit en partie sur pilotis, en partie sur bateaux, avec pont volant. Huningue fut, dans l'origine, un simple village qui passa de la maison de Habsbourg à la noblesse de Bâle. Ruiné dans une guerre d'intérêt privé entre la maison d'Autriche et les Bâlois, il commençait non-seulement à se relever, mais même à prendre une certaine importance, lorsqu'en 1680, sur l'ordre de Louis XIV, Vauban en fit une des places fortes de l'Alsace destinées à protéger la frontière de ce côté. Les travaux furent poussés avec une telle activité, qu'ils étaient terminés au bout d'un an. Un pont fut alors jeté sur le Rhin, et les Français construisirent, jusque sur le territoire allemand, un fort dont les batteries pussent le couvrir. La démolition de ce fort et la destruction du pont furent stipulées dans le traité de Ryswick (1697). Louis XV fit rétablir le pont de Huningue en 1741. Détruit une seconde fois dix ans plus tard, ce pont fut relevé sous la République. Les travaux n'étaient pas encore complétement terminés, quand le général autrichien de Furstemberg parut en vue de Huningue (1797) et somma la garnison de se rendre. Nous dirons

dans l'article suivant comment le général Abbatucci répondit à cette sommation.

La seule curiosité de Huningue est le modeste monument que le général Moreau fit élever en l'honneur du vaillant Abbatucci. Ce monument, détruit en 1815, a été rétabli depuis. Quant aux fortifications de la ville, elles furent détruites en vertu d'un article des traités de 1815. On ne les a pas relevées.

Huningue (SIÉGES DE). Cette ville, aujourd'hui démantelée, a été, sous la République et le premier Empire, un des boulevards de l'est de la France. Les ennemis, nos *amis les ennemis*, s'en sont souvenus en 1815, lorsqu'ils ont exigé la démolition des fortifications de cette ville, que deux siéges héroïquement soutenus venaient d'immortaliser.

I. Lorsque Moreau, menacé d'être écrasé par des forces supérieures, dut opérer l'admirable retraite qui l'a peut-être plus illustré que la victoire de Hohenlinden, il confia, en rentrant en France, le soin de la défense d'Huningue au général Abbatucci, officier d'une intrépidité égale à ses talents militaires. La garnison se composait de trois demi-brigades seulement, mais ces troupes étaient parfaitement aguerries. Les fortifications d'Huningue consistaient en un simple ouvrage à cornes de peu d'étendue, placé dans une île du Rhin, qu'un petit canal séparait du territoire allemand. Le front de cet ouvrage était entièrement dominé par un plateau, d'où l'artillerie pouvait exécuter sur la place un feu plongeant destructeur. Sur le flanc, le Rhin formait rapidement un coude dont la convexité présentait aux assiégeants un emplacement des plus favorables pour détruire, au moyen du canon, le pont qui faisait communiquer la ville avec le fort. Le prince de Furstemberg, chargé du siége d'Huningue avec 13 bataillons et 10 escadrons, employa près d'un mois à se retrancher sur le plateau d'Haltingen, puis tira une excellente ligne de contrevallation de la Viessen à la route de Fribourg, l'arma de 12 batteries, et fit ensuite ouvrir plusieurs boyaux descendant de la crête de la colline dans la plaine. Quand les travaux du prince de Furstemberg furent terminés, il somma le général Abbatucci de se rendre. La réponse ne se fit pas attendre, après quoi toutes les batteries autrichiennes, soudainement démasquées, commencèrent à tonner contre le pont et les ouvrages. Le 24 novembre (1796), la canonnade fut si terrible, que l'on vit 14 bateaux submergés successivement, le pont se rompre, et ses débris flotter au loin sur le Rhin, sans qu'il fût possible de le rétablir sous le feu incessant des canons ennemis. Le 30, une épouvantable canonnade recommença, et le soir, à onze heures, 6,000 Autrichiens sortirent de leurs retranchements à la faveur d'une nuit obscure, se précipitèrent sur la lunette qui se trouvait sur le front de la tête de pont, l'assaillirent de tous côtés, arrachèrent les palissades, enfoncèrent les barrières et en escaladèrent les remparts. La mêlée fut sanglante, et l'on se battit longtemps corps à corps. Cependant, après des prodiges de valeur, les assiégés, écrasés par le nombre, durent chercher un abri dans l'intérieur de l'ouvrage à cornes, en abandonnant la lunette. Dès qu'ils furent rentrés, ils dirigèrent sur ce dernier point un feu terrible, qui couvrit les parapets de morts et de blessés autrichiens. Malgré le carnage des siens, l'ennemi s'obstine à se maintenir dans un ouvrage où il est décimé par les Français. Mais Abbatucci, qui sent le danger de laisser se fortifier si près de lui les troupes impériales, exécute une sortie désespérée à la tête de sa garnison, se précipite, semblable à un torrent de fer et de feu, sur les Autrichiens, les chasse de la lunette, et continue à les poursuivre en jonchant le sol de leurs cadavres. Malheureusement, tandis que le jeune et intrépide général électrisait ses soldats par son exemple, il fut frappé mortellement; ses soldats le rapportèrent expirant : ils avaient tué ou blessé plus de 1,800 Autrichiens. Ce fut le général Dufour qui prit le commandement d'Huningue; et, depuis ce jour, il n'y eut plus aucune action d'éclat, mais nos troupes n'en déployèrent pas moins de courage. Chaque nuit, des soldats intrépides traversaient le Rhin sur des bateaux, que foudroyait l'ennemi quand il les apercevait, pour aller porter des secours et des munitions à la petite garnison qui défendait la lunette. Chaque jour, avaient lieu des sorties où l'on détruisait les ouvrages des Autrichiens; on leur prit même des canons; mais cette vaillante résistance, dans une petite place dont les fortifications avaient été à peine relevées, ne pouvait se prolonger devant les forces écrasantes qui venaient de se joindre au prince de Furstemberg. L'archiduc Charles, après la reddition de Kehl, fit conduire devant Huningue des pièces de gros calibre qui devaient broyer la ville en quelques heures si les assiégés s'obstinaient à une défense désormais impossible. L'état-major français jugea de même la position, et, pour sauver les 3,000 hommes de la garnison et 32 pièces de canon, il proposa au général autrichien de lui remettre Huningue aux conditions qui avaient été acceptées pour Kehl; le prince y consentit, et les Français eurent la faculté d'enlever leur artillerie et leurs munitions, puis ils partirent de cette ville que venait d'illustrer leur longue défense, ne laissant aux Autrichiens, au lieu de fortifications, que des monceaux de terre labourés par les boulets. Le siége avait duré du 27 octobre 1796 au 5 février 1797.

II. Après être descendue jusqu'au dernier degré de la platitude et de l'avilissement, la Chambre des députés, en 1815, couronna sa carrière d'ignominie par l'ardeur furieuse qu'elle mit à accabler le vaincu de Waterloo, qui, en ce moment, il faut bien le reconnaître, représentait la France, tandis que ces vils courtisans ne représentaient que leurs petites passions froissées, leur vanité humiliée, leurs intérêts compromis et leurs appointements menacés s'ils ne rachetaient pas assez vite les Cent-Jours par leur précipitation scandaleuse à courir au-devant des Bourbons et des ennemis de la France. Il y a du moins une leçon à tirer de ce spectacle abject, c'est que les circonstances finissent toujours par amener une heure expiatoire où les plus implacables ennemis du despotisme sont ceux qui l'avaient le plus bassement adulé.

Eh bien, tandis que ces députés, tremblant de perdre le plus petit de leurs boutons dorés, donnaient ce triste exemple du degré de turpitude où peuvent descendre des âmes avilies et sans autre patriotisme que celui de leurs propriétés, c'était le peuple et l'armée qui sauvaient du moins la dignité nationale, le peuple par ses cris et son attitude, l'armée par la résistance qu'elle opposa aux ennemis, surtout dans les places fortes. C'est alors que la petite place de Huningue s'immortalisa de nouveau par ce second siége, qu'elle soutint contre les Autrichiens. Nous avons dit un siége; ce mot n'explique pas, ne caractérise pas la situation : ce fut une héroïque, une sublime bouffonnerie. Mais laissons parler les faits.

Le 25 juin, le général Barbanègre, commandant la place de Huningue, apprit la nouvelle de la bataille de Waterloo et la communiqua à sa brave garnison, qui se composait de *cent trente-cinq* hommes : 100 canonniers, 30 soldats de ligne et 5 gendarmes. Telles étaient les forces dont pouvait disposer Barbanègre, lorsque l'archiduc Jean vint l'assiéger avec 25,000 Autrichiens. Le 14 août, il ouvrit la tranchée, aussi sérieusement qu'il l'eût fait devant Lille ou Dantzig, et 28 batteries, comprenant 130 bouches à feu, commencèrent le bombardement. C'était à peu près un canon par soldat français. En quelques heures, Huningue ne fut plus qu'un monceau de décombres. Heureusement, Barbanègre avait fait blinder avec soin une caserne qui servait de refuge aux blessés, aux vieillards, aux enfants et aux femmes de la ville. De leur côté, les habitants déployèrent une grande intrépidité, travaillant nuit et jour aux réparations de la place ou s'employant à étouffer les incendies allumés par les bombes. On voyait les femmes et les enfants eux-mêmes, bravant courageusement la mort, porter de tous côtés des munitions sur les remparts.

Le 22, la redoute Custine, située à environ 300 mètres du corps de la place, sauta à la suite d'une explosion d'un dépôt de munitions. Elle était défendue par *trois* canonniers, qui se replièrent aussitôt avec les deux canons dont on l'avait armée. 400 à 500 Autrichiens s'y précipitent immédiatement; mais les 3 canonniers reviennent avec quelques camarades de renfort, et parviennent à chasser l'ennemi. Le bombardement continue alors avec une nouvelle fureur. Le 23, l'archiduc fit sommer la place; Barbanègre refusa de se rendre, mais offrit de reconnaître Louis XVIII et d'arborer le drapeau blanc; le bombardement continua. Ce ne fut pas le moins étrange épisode de ces guerres gigantesques que celui d'une poignée de soldats intrépides, commandés par un général sans peur, luttant 1 contre plus de 200. Le 26, un armistice fut conclu : il faut croire que les Autrichiens en avaient besoin aussi. Le général français en profita pour passer en revue sa *garnison*, qu'il n'avait pu réunir une seule fois depuis le commencement du siége, employée qu'elle était, jusqu'au dernier homme et sans relâche, au service des pièces : les deux tiers étaient tués ou hors de combat. Barbanègre comprit qu'il avait déjà dépassé les bornes du possible, et que s'obstiner davantage deviendrait une folie : il consentit à traiter, et il obtint une capitulation qui lui permettait de sortir de la place avec tous les honneurs de la guerre et la faculté d'aller rejoindre l'armée de la Loire. Le 27 août (1815), toute l'armée autrichienne se trouva rangée sur les glacis de la place pour assister au départ de Barbanègre et de sa troupe; on vit alors paraître les quelques soldats qui, depuis onze jours, tenaient tête à une armée entière. 2 tambours ouvraient la marche, puis venaient le peloton d'infanterie de ligne, Barbanègre et quelques officiers d'état-major, 2 pelotons de canonniers et les 5 gendarmes, en tout 50 hommes. L'archiduc Jean, qui assistait à ce singulier défilé, ne voyant plus sortir personne, demanda au général français où était sa garnison : « La voilà, pardieu! » répondit Barbanègre en montrant ses 50 braves. Alors un cri d'admiration s'éleva de tous les rangs ennemis; l'archiduc, en ennemi sensible et généreux, embrassa Barbanègre et le combla de marques d'estime. Ce fut la dernière satisfaction accordée à notre honneur militaire et à l'orgueil national. Pendant ce temps, les députés et les hauts fonctionnaires, avec l'infâme Fouché en tête, se hâtaient de faire disparaître tous les obstacles qui auraient pu barrer la route à ce *bon* M. Blücher.

HUNNEBERG, grande montagne de Suède, près et à 120 mètres au-dessus du lac Wenern. On trouve sur ses vastes cimes jusqu'à 23 lacs et quelques ruisseaux. On suppose qu'elle tire son nom des Huns, qui, ayant fait invasion en Scandinavie, furent battus par les paysans levés en masse, au pied de ces rochers, et chassés du pays. Dans cette bataille, les paysans étaient armés de massues, ce qui a fait appeler leur armée *klubbehœren* (l'armée des massues).

HUNNÉMANNIE s. f. (un-né-man-nî — de *Hunnemann*, sav. allemand). Bot. Genre de plantes, de la famille des papavéracées, type de la tribu des hunnémanniées, comprenant plusieurs espèces qui croissent au Mexique.

HUNNÉMANNIÉ, ÉE adj. (un-né-man-ni-é — de *hunnémannie*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre hunnémannie.

— s. f. pl. Tribu de la famille des papavéracées, ayant pour type le genre hunnémannie.

HUNNIUS (Gilles), théologien protestant allemand, né à Winnenden (Wurtemberg) en 1550, mort en 1603. Il fut successivement professeur de théologie à Marbourg (1576), à Wittemberg (1592), premier prédicateur de la cour, membre du sénat ecclésiastique, et surintendant général des églises de Wittemberg (1595). C'était un homme d'une excessive intolérance. On a de Hunnius : *Calvinus judaïzans* (Wittemberg, 1593, in-8°), où il reproche à Calvin d'avoir mal interprété l'Écriture sainte; *Anti-Paræus; Anti-Gretserus* (Wittemberg, 1602); *Josephus;* deux comédies (Marbourg, 1584-1586). Ses œuvres latines ont été recueillies en cinq volumes in-fol. (Wittemberg, 1607-1609).

HUNS, en latin *Huni*, célèbre peuple asiatique, de race mongole, qui se trouvera mêlé à l'histoire de l'Occident, dans la seconde moitié du IVe siècle de l'ère chrétienne. Des ethnographes distingués croient que les Huns ne diffèrent point du peuple appelé par les Chinois *Hiong-Nou*. Les Hiong-Nou, sortis des pays situés au N. du grand désert de Kobi, envahirent la Mandchourie et la Chine, forcèrent la grande muraille, et occupèrent le pays de l'an 210 à 54 ans av. J.-C. Expulsés de l'Empire chinois vers cette dernière époque, ils errèrent pendant quelque temps dans les steppes du nord de l'Asie, mais bientôt ils abandonnèrent les déserts de la Tartarie et se divisèrent en deux corps, dont l'un, les *Ephtalites* ou Huns blancs, se fixa à l'E. de la mer Caspienne, sur les rives de l'Oxus, et l'autre, les *Huns Cidarites*, gagna l'Oural pour se répandre plus tard dans l'Occident. Ce n'est que l'an 376 après J.-C. que les Huns font leur première apparition dans l'histoire. On les voit, à cette époque, se réunir à ceux des Alains qu'ils avaient soumis, pour détruire le royaume d'Hermanric et attaquer les Wisigoths, qui furent contraints de franchir le Danube, et allèrent s'établir, avec la permission de l'empereur, sur les terres impériales. Les Huns, pendant quelques années, vécurent tranquilles sur les rives du Volga; mais cette tranquillité ne fut pas de longue durée. Leur soif de conquêtes, de combats et de butin les poussa, à la fin du IVe siècle, à recommencer leurs excursions dévastatrices. Les uns se répandirent, d'un côté, vers l'Asie, ravageant l'Arménie, la Cappadoce, et atteignirent Antioche, devant les murs de laquelle ils furent contraints de s'arrêter. Les autres, franchissant le Danube, portèrent le fer et la flamme dans la Mésie et la Thrace, marquant partout leur passage par des actes de la plus affreuse barbarie. Nous ne pouvons entrer ici dans des détails sur les nombreuses expéditions que ces barbares dirigèrent contre les peuples voisins; nous nous bornerons à dire que, soit comme ennemis, soit comme auxiliaires des empereurs qui achetaient leurs services, ils s'établirent le long du Danube, portant partout le ravage et la destruction. Enfin parut Attila (432), ce roi puissant et terrible, que le ciel, en sa fureur, semblait avoir suscité pour punir les crimes de la terre, et que, pour cette raison, on surnomma le *Fléau de Dieu*. Attila se rendit maître de toute la Scythie, d'une partie de la Germanie et de la Scandinavie. Les Marcomans, les Pannoniens, les Sarmates, les Gépides, les Lombards, les Ostrogoths durent reconnaître sa suprématie. « Attila, dit Chateaubriand, du fond de sa ville de bois, dans les herbages de la Pannonie, ne savait lequel de ses deux bras il devait étendre pour saisir l'empire d'Orient ou celui d'Occident, et s'il arracherait Rome ou Constantinople à la terre. »

Depuis leur entrée en Europe, la puissance des Huns allait toujours croissant, et ces hordes barbares, agglomérées en monarchie conquérante, marchaient de victoire en victoire. « Tous les nomades des steppes tartares et sarmates, toutes les tribus slaves, toutes les populations teutoniques, enfin le monde barbare presque entier, de la mer Caspienne et de la mer Noire jusqu'au Rhin et à l'Océan du nord, reconnaissait, dit M. Henri Martin, Attila pour seigneur, et s'ébranlait dans ses plus sombres profondeurs à l'appel de ce terrible roi des Huns, la barbarie incarnée. 500,000 ou 600,000 hommes de guerre se levaient au premier ordre d'Attila. L'empire barbare, une fois formé, déborda sur l'empire romain : Attila venait (444 à 447) d'envahir les Etats byzantins, et les cités, les forteresses, les bourgades, rasées au niveau du sol, avaient disparu sous ses pas, comme s'il eût été le génie de la destruction et de la mort; la Mésie, l'Illyrie, la Thrace, la Macédoine étaient changées en déserts; le faible Théodose II n'avait racheté Constantinople que par un tribut ignominieux, et par la cession d'une grande partie de l'Illyrie et de la Mésie. L'Occident était menacé à son tour, et Aétius, malgré ses vieilles relations avec les Huns, perdait l'espoir de conserver la paix. ...Une terreur universelle régnait en Gaule : les peuples épouvantés croyaient voir de funestes présages dans chaque phénomène qui apparaissait au ciel et sur la terre. L'effroi populaire n'avait pas ce caractère vague que peut produire l'attente d'un ennemi inconnu; on ne connaissait que trop ces Huns, qui passaient pour avoir été engendrés, dans les déserts de la Scythie, par des sorcières accouplées avec les esprits infernaux; on avait vu, en Gaule, à la suite d'Aétius lui-même, ces hideux cavaliers au crâne pointu, au teint livide, aux petits yeux enfoncés dans la tête, au nez écrasé, aux larges épaules, qui vivaient de viande crue et de lait aigre, et qui buvaient le sang de leurs chevaux quand les vivres leur manquaient. Tous les autres barbares pouvaient passer pour civilisés auprès d'eux, et ceux mêmes des Germains qui suivaient par force l'étendard du *roi des rois* avaient les Huns en horreur. » Aétius sut profiter habilement de cette horreur qu'inspirait le nom seul des Huns, mais ce ne fut pas sans difficulté qu'il parvint à coaliser les diverses populations de la Gaule contre cet ennemi commun. De tous les points de la Gaule, les masses de coalisés se dirigèrent vers le lieu du rendez-vous général, assigné par Aétius près de la Loire. Mais avant que l'armée des confédérés gallo-romains fût au complet, le *Fléau de Dieu* avait eu le temps de « désoler la Gaule par une grande tempête. » Les hordes barbares, entraînant avec elles cent peuples divers, notamment les Sarmates, les Ostrogoths, les Gépides, les Rugiens, les Thuringiens, les Burgondes d'outre-Rhin, les Francs, etc., traversèrent le Rhin, « après avoir transformé la forêt d'Hercynie en barques innombrables. » Le flot furieux des barbares, submergeant pour ainsi dire les provinces du nord, entassant ruines sur ruines, balayant jusqu'à la dernière pierre les villes et les villages, épargnant Troyes à la prière de saint Loup, et Paris grâce à sainte Geneviève, arrivèrent devant Orléans, dont ils commencèrent à battre les remparts à grands coups de béliers. Les habitants de cette ville se défendirent avec un héroïsme rare; mais les secours qu'ils attendaient n'arrivant pas, ils durent se remettre à la discrétion des vainqueurs, qui mirent tout à feu et à sang dans leur malheureuse cité. L'arrivée soudaine d'Aétius força les hordes barbares à évacuer la ville, et plusieurs milliers de Huns furent taillés en pièces ou jetés dans la Loire. Cette première défaite n'était que le prélude de celle qu'Attila devait essuyer quelques jours après dans les plaines de Châlons, et qui eut pour résultat immense de sauver la Gaule et l'Occident de la domination tartare. « Ce fut, dit Jornandès, une lutte horrible, immense, inouïe; l'antiquité ne raconte rien de semblable, et il s'y fit de tels exploits, que tout ce que l'œil humain avait jamais pu voir n'était rien auprès; on mourut des deux parts dans des massacres incalculables... Les vieillards racontent qu'un petit ruisseau, qui coulait à travers le champ de bataille, grossi, non par les pluies, mais par une liqueur inaccoutumée, fut changé en torrent, et roula des flots de sang. » Le roi des Huns reprit le chemin de la Germanie, avec les restes de ses hordes. Sa mort, arrivée en 455, entraîna la dissolution du grand empire barbare, dont tous les vassaux ressaisirent leur indépendance. « Avec Attila s'évanouit la terreur du nom des Huns. Ses funérailles sont la ruine de sa nation; elle a rempli sa mission sur la terre. L'immense empire qu'il a fondé se divise, se morcelle. » Il n'est plus question dans l'histoire de ce puissant empire, qui a été la terreur du monde entier. « Tous les auteurs, dit un historien, sont d'accord pour représenter les Huns comme fortement basanés, et d'une laideur repoussante. Leurs mœurs étaient celles des peuples nomades de la haute Asie; ils paraissent cependant avoir été les plus féroces de tous. Toujours errants dans les montagnes et les forêts, ils traînaient à leur suite leurs troupeaux et leurs familles dans des chariots attelés de bœufs, qui leur servaient en route d'habitations. Leurs vêtements, qu'ils laissaient pourrir sur eux, étaient en peaux d'animaux; ils portaient des braies ou espèces de pantalons en peau de chèvre, et une chaussure informe, qui ne leur permettait pas de marcher commodément; leur coiffure était une sorte de casque ou de bonnet recourbé. Ils ne voyageaient et ne combattaient qu'à cheval, se nourrissaient de racines crues et de viande mortifiée sous la selle de leurs chevaux. Leurs armes étaient des javelots armés d'un os pointu, un cimeterre et un filet dont ils se servaient pour embarrasser leurs ennemis. Ils combat-